

Commune de Val-de-Travers

L'inflation pèse sur le budget 2024

Ce jeudi matin, la Commune de Val-de-Travers a présenté son budget pour l'année 2024. Malgré un déficit de 2.3 millions de francs, celui-ci s'avère meilleur que le précédent et les effets de l'inflation sont atténués par une hausse des recettes fiscales.

La Commune de Val-de-Travers continue de marcher sur un fil. Le budget présenté ce jeudi matin par le Conseil communal affiche une perte de 2.3 millions de francs pour un total de charges de 75 millions. « Ce budget déficitaire, à l'instar d'autres grandes communes du canton, indique que la situation reste difficile partout », relève Frédéric Mairy, conseiller communal en charge du dicastère de l'économie, des finances, de la cohésion sociale et de la santé (DEFCOS). Toutefois, ce dernier souligne que ce budget respecte la

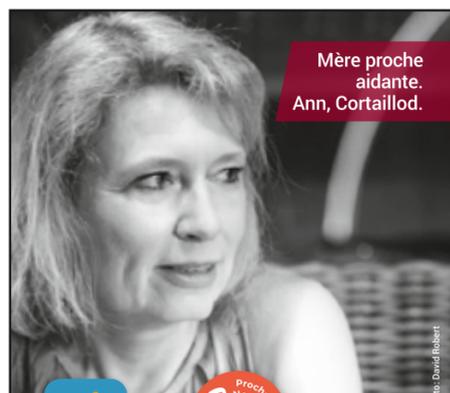
limite fixée par le règlement des finances et est meilleur que celui de l'exercice en cours qui présentait une perte de 3 millions, abstraction faite d'un prélèvement à la réserve de politique budgétaire.

Si des améliorations peuvent se constater dans le résultat des activités d'exploitation, avec un déficit de 5.9 millions, inférieur de 2.4 millions par rapport au budget 2023, et une augmentation de 6 millions des revenus attendus pour dépasser 67 millions, les charges d'exploitation connaissent une hausse sensible pour atteindre 73.3 millions. Celle-ci est largement due au contexte inflationniste qui impacte les charges du personnel et les coûts de l'énergie. « Une hausse de presque 1 million sur ces deux postes », précise le chef du DEFCOS, en notant que l'exécutif a jugé normal d'indexer les salaires des collaborateurs communaux.

Recettes fiscales en hausse

L'amélioration des revenus de la commune est principalement due aux impôts qui voient une « hausse réjouissante » de 10% en comparaison au budget 2023. « La péréquation verticale liée aux surcharges géotopographiques, un gain net à hauteur de 800'000 francs, est aussi un élément positif », relève Frédéric Mairy, en indiquant que celle-ci compensera le recul de la péréquation horizontale calculée sur les trois derniers exercices. Points négatifs par rapport au budget de l'exercice en cours, la hausse des charges financières liée à celle des taux d'intérêts et une diminution des revenus financiers. « Le précédent budget était notamment amélioré par la vente de l'ancienne école d'horlogerie de Fleurier », rappelle le conseiller communal.

Voir suite en page 3



Mère proche aidante.
Ann, Cortailod.

Photo: David Robert

Application gratuite
approches

Appel gratuit
0800 032 800

POUR VOUS AIDER VOUS QUI AIDEZ

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

proches aidants

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 30 novembre 2023 N°44

PAGE 2	PAGE 7	PAGE 14
PAGE COMMUNALE	ÉCOLE JJR	BOXE
Comment chauffer son bâtiment avec les enjeux énergétiques et climatiques actuels ?	Inauguration officielle d'une belle bibliothèque scolaire et communale.	Attention, changements frappants pour le boxing club Val-de-Travers !
PREMIER CAHIER	Infos utiles 6	QUATRIÈME CAHIER
Infos communales 2	Chronique régionale 7, 8	Les sports 13, 14, 15
Chronique régionale 3	TROISIÈME CAHIER	Affaires immobilières 16
Carnet de la semaine 4	Chronique régionale 9	
DEUXIÈME CAHIER	Partis politiques 10	
Les manifestations 5, 6	Chronique régionale 11	
	Où sortir 12	
4 CAHIERS 16 PAGES		

Lien direct

Frédéric Mairy au pays des Soviets

Ce dernier dimanche, Frédéric Mairy a donc été élu au Conseil d'État neuchâtelois avec un peu plus de 82% des suffrages exprimés. Il s'agit d'un beau succès personnel d'un homme politique engagé. C'est aussi une belle reconnaissance pour le Val-de-Travers qui comptera deux représentants sur les cinq « sages » du pouvoir exécutif cantonal.

Malgré cette bonne nouvelle, on ne peut toutefois s'empêcher d'avoir un arrière-goût un peu âcre devant l'ampleur de la victoire. Celle-ci pose une lumière éclatante sur la défaite annoncée de longue date des deux autres candidats en lice. Avec respectivement 10.8% et 6.9% des voix, autant dire qu'ils ont été balayés par le peuple et la démocratie. Cette aberration a coûté près de 200'000 francs aux contribuables. Devant le résultat soviétique du vote, il y a de quoi devenir « zinzin comme Tintin », non ?

Tout ceci pour finalement assister à une victoire sans combat et à une participation ridiculement faible (22.7%). À l'avenir, ne pourrait-on pas s'éviter ce voyage « au pays des Soviets » en fixant un nombre de signatures de soutien minimum à atteindre avant de valider une candidature (5000 par exemple) ? Après un tel KO démocratique, et devant ce résultat soviétique, les deux challengers à terre ont-ils prévu de s'exiler en Sibérie ?

Le Lynx

Décès

M^{me} Maria Baggenstoss,
née Krieger, 89 ans, Couvet

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI
08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI
08 H 00 - 12 H 00

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

En plus dans ce numéro

Cabinet La main Verte : prenez rendez-vous et obtenez l'offre de lancement avec un rabais de Fr. 20.-.

À la Migros de Fleurier, jusqu'au 23 décembre, retrouvez tout un assortiment de sapins Nordmann de 90 à 200 cm.



Vente de Sapins

Du 29.11 au 23.12.23
à votre Migros de Fleurier

MIGROS
en fait plus pour la Suisse

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

CHAUFFEZ RENOUVELABLE

Comment chauffer son bâtiment avec les enjeux énergétiques et climatiques actuels? Retour sur la séance d'information publique.

Plus de 50 personnes ont participé à la séance d'information publique sur le thème du chauffage des bâtiments, témoignant de l'intérêt important des citoyens pour cette thématique. Steeve Michaud du service cantonal de l'énergie (SENE) a présenté les enjeux du cadre légal en vigueur en matière d'énergie pour les bâtiments ainsi que les subventions possibles en fonction des investissements. De son côté, Damien Bertschy, délégué à l'énergie pour la commune de Val-de-Travers, a présenté le programme «Chauffez renouvelable» qui propose un premier conseil gratuit pour les propriétaires de bâtiments qui réfléchissent au changement de leur installation de chauffage. Les nombreuses questions du public ont surtout mis en avant l'importance de planifier assez tôt un changement d'installation pour avoir le temps de trouver la meilleure solution au meilleur prix, sans être pris au dépourvu en cas de panne. Il a aussi été relevé l'importance d'envisager l'isolation de son bâtiment, car un bâtiment bien isolé nécessitera un chauffage moins puissant et donc moins onéreux à l'installation et à l'utilisation!

La présentation complète est disponible sur le site internet communal, rubrique «Energie». Contact: Damien Bertschy – damien.bertschy@ne.ch – 079 239 37 82. •

TAXES DES DÉCHETS

Le chapitre des déchets est un chapitre comptable autofinancé, c'est-à-dire que l'entier des charges doit être couvert par les recettes. Pour le financement, nous avons trois volets:

- La taxe de base annuelle en fonction du nombre de personne dans le ménage
- Le revenu de la taxe au poids (0.40ct/kg)
- Une part d'impôt, fixée à 20 % du total des charges du chapitre.

La taxe de base vise à couvrir les frais d'utilisation et de mise à disposition des infrastructures, du recyclage et du transport alors que la taxe au poids couvre principalement les coûts d'incinération.

La facturation des taxes déchets a lieu deux fois par an : entre septembre et octobre pour la taxe de base et en janvier pour la taxe au poids de l'année écoulée.

La taxe de base des déchets due par les personnes physiques est calculée sur la base des données du Contrôle des habitants et est fixée par an et par ménage d'une personne, pondéré selon l'échelle d'équivalence prévue par le droit cantonal.

Grâce à une gestion rigoureuse des déchets depuis plusieurs années, la commune de Val-de-Travers a pu revoir sa taxe de base à la baisse en passant de 105 à 90 francs. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, la base de calcul pour la taxe de base des déchets se présente comme suit:

- (Montants hors TVA)
- 1 unité pour 1 personne = 90 francs
 - 1,8 unité pour 2 personnes = 162 francs
 - 2,4 unités pour 3 personnes = 216 francs
 - 2,8 unités pour 4 personnes = 252 francs
 - 3 unités pour 5 personnes ou plus = 270 francs

À rappeler encore que le tri des déchets est non seulement important pour la protection de l'environnement mais il participe également à la réduction des coûts. •

CULTURE

BUSTE FERDINAND BERTHOUD

Ferdinand Berthoud, né le 18 mars 1727 à Plancemont-sur-Couvet (Principauté de Neuchâtel, Royaume de Prusse) et décédé à Grosley le 20 juin 1807, était un horloger et chercheur originaire de Neuchâtel. Il a obtenu le titre de maître-horloger à Paris en 1753. En tant qu'Horloger Mécanicien du Roi et de la Marine, il a laissé un héritage exceptionnel, notamment dans le développement de chronomètres de marine. Depuis 2007, la marque Ferdinand Berthoud a été acquise par Chopard et produit des montres de haute horlogerie depuis 2016, en hommage à ce maître-horloger éminent. •



(22/24)



INFORMATIONS PRATIQUES

SEAUX À CENDRES

L'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) offre gracieusement un seau à cendres à tous les propriétaires disposant d'un poêle et/ou d'une cheminée de salon.

Cet objet peut être obtenu auprès des commerces et services suivants :

- Noiraigue: Boutique Goût & Région, place de la Gare 2
- Travers: Marché Discount ABC, rue Miéville 11
- Couvet: Dicastère de l'administration et de la protection de la population, Grand-Rue 38 (porte 6 au rez-de-chaussée)
- Boveresse: Nathalie Coiffure, rue du Collège 4
- Môtiers: Maison de l'Absinthe, Grande Rue 10
- Fleurier: Dicastère de l'administration et de la protection de la population, Contrôle des habitants, rue du Temple 8
- Buttes: Le Foyer, rue du Milieu 7
- Saint-Sulpice: Le P'tit Mag, rue du Pont 2
- Les Bayards: Au P'tit Moulin, quartier du Milieu 76

Nous remercions les commerçants pour leur précieuse collaboration.

CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance ordinaire du Conseil général se déroulera le lundi 11 décembre 2023 à 19h30 à Fleurier, salle Fleurisia.

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site www.vdt.ch/seances. Les séances sont publiques: venez nombreux participer à la vie politique de votre commune.

Le résumé de la séance du Conseil général du 20 novembre 2023 est disponible sur notre site www.val-de-travers.ch/seance/seance-du-20-novembre-2023

PLACE DE LA GARE DE FLEURIER

Carrefour vivant de Fleurier et véritable porte d'entrée de ce village, la place de la Gare est un lieu animé qui a connu une profonde mue entre le vote d'un crédit de 2'200'000 francs pour son réaménagement en novembre 2018 et son inauguration en octobre 2022. Pour que l'utilisation de cet espace soit la plus large possible pour tous ses usagers, diverses améliorations viennent d'avoir lieu pour que l'esprit de la zone de rencontre s'imprime tant sur le terrain que dans les habitudes.

Ainsi, des arbres et des arbustes en pot viennent d'être installés pour délimiter plus clairement les secteurs non accessibles au stationnement des véhicules. Divers petits travaux ont également été réalisés pour permettre une meilleure giration des bus et une dernière main sera mise sur la rue du Régional au niveau de la bande herbeuse.

Avec ces ultimes modifications, les autorités communales sont convaincues que la place de la Gare et la rue de l'Étincelante sont désormais finalisées. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

- Fleurier – Rue de la Montagnette 23
- Fleurier – Rue des Moulins 7
- Couvet – Rue Edouard-Dubied

DATES LIMITES OPPOSITION

- 11 décembre 2023
- 11 décembre 2023
- 18 décembre 2023

L'inflation pèse sur le budget 2024

Suite de la page 1

Un autre indicateur de cette amélioration du budget 2024 est la capacité d'autofinancement des investissements, qui s'élève à 2.5 millions de francs. « Cela reste correct et laisse la possibilité de travailler sans trop recourir à l'emprunt », estime Frédéric Mairy. Néanmoins, plusieurs projets communaux, rénovation de la piscine des Combes, place de la Gare ou réaménagement de la Grand-Rue de Couvet, nécessiteront certainement une dérogation au frein à l'endettement. Selon les autorités, les derniers indicateurs montrent que la hausse des taux d'intérêts devrait rester limitée.

« Un enjeu récurrent »

Si le chef du DEFCOS reconnaît un niveau de la dette préoccupant, il souligne que la situation n'est pas alarmante, la Commune étant dotée d'assises solides, une fortune de 53 millions de francs et une réserve de politique budgétaire de 13 mil-

lions. « Depuis 2016, les finances sont un enjeu récurrent de Val-de-Travers, avec un déficit qui varie au fil des exercices », rappelle-t-il. Malgré un bouclage 2022 bénéficiaire en raison de la réévaluation de plusieurs titres et un exercice 2023 qui devrait être meilleur que prévu, la situation demeure ténue.

« Le Conseil communal reste convaincu que la ligne suivie est bonne et que cela ne s'améliorera pas avec des coupes massives dans les prestations », poursuit Frédéric Mairy en soulignant la nécessité d'entretenir et développer les infrastructures, d'améliorer l'attractivité communale et de répondre aux enjeux du réchauffement climatique. Retrouver l'équilibre financier sans nuire à la qualité de vie de Val-de-Travers, tel aura été le leitmotiv de cette législature.

Gabriel Risold

Poursuite de l'introduction des zones 30

Après le village de Boveresse, ceux de Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice et Travers passeront prochainement en zone 30 conformément au programme de législature du Conseil communal. Les autres villages suivront ensuite au gré des aménagements et des opportunités.

Se réappropriier l'espace public

Régulièrement demandée par une partie de la population, l'introduction de zones 30 dans les villages répond à une tendance forte de vouloir rendre l'espace public à tous ses usagers, que ce soit le piéton, le motard, le cycliste, le chauffeur ou l'automobiliste.

Si les zones 30 ne sont pas la panacée permettant de résoudre tous les problèmes sur nos routes et nos rues, elles contribuent toutefois à repenser l'utilisation du domaine public, à limiter les nuisances sonores, à augmenter la sécurité de tous les usagers de la route, à réduire les émissions de CO² et à favoriser la vie sociale.

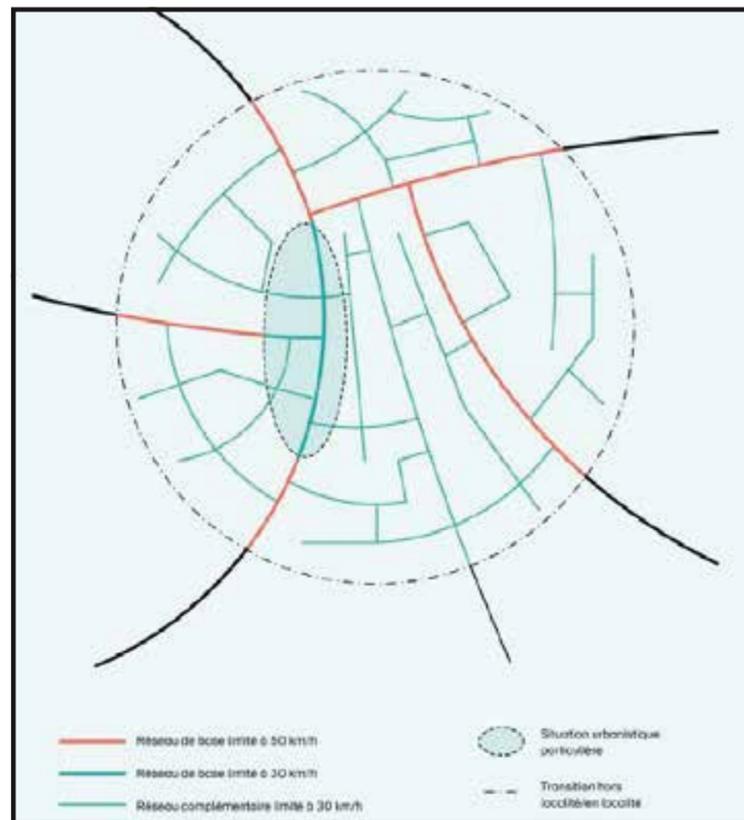
Dans notre région où le recours à la voiture est pour certaines personnes une nécessité ou du moins extrêmement important, l'idée de zones 30 ne coule pas forcément de source alors même que les modes de déplacement évoluent et se diversifient.

Concept de base

Il est important de rappeler que le modèle souhaité par le Conseil communal est le modèle 50/30, qui prône le maintien de la limitation générale de vitesse de 50 km/h sur les routes principales et les axes de transit et la planification des zones 30 dans les quartiers desservis par la route principale.

Dans ce concept, des zones 30 – voire des zones de rencontre – peuvent également être aménagées lors de situation urbanistique particulière que l'on peut par exemple trouver sur une place de gare, dans un centre de village constitué de nombreux commerces et restaurants ou encore dans une zone fortement touristique.

Ce modèle vise à simplifier et à homogénéiser le régime de circulation des villages qui aide à la lecture de l'espace public pour les usagers. L'objectif visé est de faire prendre conscience à l'usager que lorsqu'il quitte un axe principal, le régime zone 30 fait foi.



Le Conseil communal ne souhaite nullement contraindre ou importuner les conducteurs de véhicules mais au contraire ambitionne de répondre aux besoins des autres utilisateurs de l'espace public de manière raisonnable.

Les villages concernés par cette nouvelle étape

Après le village de Boveresse, qui par sa configuration particulière est entièrement en zone 30 depuis quelques mois, le Conseil communal a choisi les villages de Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice et Travers pour introduire des zones 30 ou compléter celles déjà existantes.

À Môtiers, toutes les rues du village seront limitées à 30 km/h à l'exception de la traversée de la localité qui devrait être réaménagée par le Canton et la Commune et qui devrait alors connaître une profonde mutation urbanistique.

À Noiraigue, toutes les rues passeront en zone 30 dès la place de la Gare. Cette uniformisation de la limi-

tation se justifie par la circulation de nombreux visiteurs, par l'é étroitesse des routes et par l'absence d'axe de transit reliant des localités.

À Saint-Sulpice, la zone 30 devrait être introduite dès l'entrée du village comme c'est déjà le cas pour les véhicules poids lourds. Ici également, la configuration du lieu sans axe de transit entre deux localités explique cette décision. De plus, la route cantonale entre le rond-point du Pont de la Roche et l'entrée de Saint-Sulpice sera limitée à 60 km/h (aujourd'hui, la limitation est de 80 km/h).

Finalement, à Travers, toutes les rues passeront à 30 km/h à l'exception notable de la traversée du village (H10) qui reste à 50 km/h pour des raisons de fluidité du trafic.

L'introduction de ces zones 30 se fera par étapes dès que possible avec l'installation de signalisation et le marquage des routes.

Comm.



Emile Perret à la 1^{re} place



Quentin Barbier en pleine exécution d'un « hiza guruma ».

Le 15^e tournoi interrégional de judo a eu lieu le week-end passé dans la halle polyvalente du Locle. C'est le club chaud-fonnier qui était en charge de son organisation cette année. Les Vallonniers y ont décroché les résultats suivants : **Espoirs** : 3. Quentin Barbier. **Écoliers B** : 3. Arno Mazerolle et Nathan Matthey. **Écoliers C** : 1. Emile Perret. **Écoliers D** : Léon Perret, tournoi éducatif, pas de classement.

Deux médailles pour la Maison Mauler

Le concours organisé par l'association Vinea réaffirme sa dimension internationale avec 870 vins issus de 263 producteurs de 13 pays.

Le palmarès 2023, dévoilé le 23 novembre à la suite des dégustations qui se sont déroulées du 3 au 5 novembre, met à nouveau en évidence la qualité des vins neuchâtelois qui obtiennent 9 médailles d'or et 8 d'argent.

Félicitons la Maison Mauler à Môtiers qui a obtenu deux médailles d'or, l'une pour la Cuvée Louis Édouard Mauler 2016 et l'autre pour la Cuvée Brut Millésime 2016.

Comm.

DES NOMS

► Jennifer Bise de Couvet et Sarah Hoya de Fleurier, ont reçu leur diplôme, par le centre de formation professionnelle neuchâtelois, jeudi 23 novembre, filière éducation de l'enfance ES.

Plus que 3 « Courriers » avant les Fêtes de fin d'année

Les cahiers « spécial vœux » paraîtront le jeudi 21 décembre

N'attendez plus ! Présentez vos vœux 2024 à tous vos clients

Délai de réception de vos annonces : vendredi 8 décembre 2023

2114 Fleurier • +41 32 861 10 28 • info@courrierhebdo.ch

Félicitations

*Titi passe du côté éblouissant de la force!
Il commence sa retraite aujourd'hui!
Si vous le croisez, offrez-lui un café!*



Bonne retraite Pounet!
La Grande et la Pitié

Annoncez votre heureux évènement dans le



Place-d'Armes 15 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 30 novembre au 7 décembre
FLEURIER : dimanche, à 10 h, Avent 1, V. Tschanz Anderegg.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 30 novembre au 8 décembre
FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe, suivie de l'adoration eucharistique, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie. Dimanche, à 10 h, 1^{er} dimanche de l'Avent, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 7, à 9 h, prière des mamans et à 19 h, messe. Vendredi 8, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h, immaculée conception, messe.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 30 novembre au 7 décembre
Dimanche, à 10 h, culte, B. Numbi.
Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte.
Accueil Café dès 9 h 30.
Av. Daniel Jeanrichard 2b,
tél. 079 733 25 46.
Toutes les infos sur www.lephare.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé?
composez le bon numéro :

 urgences: **144**

 services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134

 hotline pédiatrique:
0848 134 134

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Réception-secrétariat **032 864 64 51**
Policlinique **032 919 47 08**

Permanence **0848 134 134**
médico-chirurgicale

Ambulance **144**

Intoxication **145**

Police-secours **117**

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) **118**

Police neuchâteloise

Fleurier **032 889 62 27**

Service de l'eau
de Val-de-Travers **032 886 43 78**
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

BON À SAVOIR!

SANTÉ

Cabinet d'infirmières indépendantes

Sylvie Morales 079 627 03 13
Gabrielle Staehli 079 426 42 49
Saskia Gabriel-Leuba 076 822 15 23
Stéphanie Russo 079 693 15 79
Chantal Divernois 079 384 12 07

Infirmières indépendantes

Dorine Leuba 079 293 72 45
Marie-Ange Bailly 077 522 93 66
Viviane Caillat 079 252 58 10
Pia Karvonen 078 757 29 09

Soins infirmiers
psychiatriques ambulatoires
Catherine Savic 079 795 55 14

Samaritains

Cours sauveteur
pour permis conduire
Margrit Burkhalter 032 866 14 68
info@sama-ne.ch 079 895 62 65

Service médico-sanitaire
info@sama-ne.ch 079 895 62 65
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Dépôt de matériel
Val-de-Travers
Maryline Schaller 032 861 51 76

Dépôt de matériel
Les Verrières
Margrit Burkhalter 032 866 14 68

Avis mortuaires

Couvet

*L'Éternel est mon berger:
je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages,
il me dirige près des eaux paisibles.
Psaume 23/1-2*

Ses enfants :
† René Baggenstoss,
Esther et Ulrich Kramer-Baggenstoss,
Alfred Baggenstoss et son amie Sylvie,

Ses petits-enfants :
Steve Baggenstoss et famille,
Thibault Baggenstoss,
Félicia Baggenstoss,
Maxence Baggenstoss,
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies en Autriche et en Suisse
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Maria BAGGENSTOSS née Krieger

enlevée à leur tendre affection, le 28 novembre 2023, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique de Fleurier, le vendredi 1^{er} décembre à 16 heures, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille :
Monsieur
Alfred Baggenstoss
Les Cernayes 5
2400 Le Locle

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Valfeuri à Fleurier ainsi qu'aux infirmières à domicile, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Remerciements

À vous toutes et tous qui, de près ou de loin, avez manifesté votre sympathie, par votre présence ou votre message lors du décès de

Fritz LEUBA

Sa famille tient à adresser à toutes et tous, ses remerciements et sa reconnaissance.

La Côte-aux-Fées, novembre 2023

Ses enfants et leur famille ainsi que sa compagne vous remercient pour votre présence, vos gestes et mots lorsque



Marius PAILLARD

nous a quitté.

Toutes ces manifestations d'amitié à notre égard nous ont profondément touchés et réconfortés dans ces douloureux moments.

Fleurier, novembre 2023

Délai de réception
des avis tardifs, mortuaires
et de naissances :

MERCREDI 16 H 30



Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Orthophonie

Orthophoniste privée sur demande - Direction dicastère de l'éducation et de l'enseignement
Tél. 032 886 43 53

Infirmière petite enfance

Croix-Rouge

Rue de l'Hôpital 4 - Couvet
(Cabinet de la Dresse Mulard)
Tél. 032 886 88 66

AUTRES

Centre de recyclage

job eco S.A. A.R.T. Le Locle

Prise en charge possible à domicile
Tél. 032 930 09 29

SOS chats

Derrière Cheseaux 2 - Noiraigue
Tél. 032 863 22 05
www.soschats.org
soschats.et@bluewin.ch

Ecoval

Programme d'insertion professionnelle et sociale
Promenade 5 - Travers
Tél. 032 886 43 84
ecoval.vdt@ne.ch

Bibliothèque communale

Pasquier 11 - Fleurier
Tél. 032 861 30 78

Ludothèque

Rue des Collèges 3 - Couvet
Tél. 077 490 45 41

Service de l'eau

N° d'urgence 032 886 43 78 (du lundi au jeudi, de 17 h à 7 h, ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés). En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45.

Association Le Phare

Déchetterie - Service bénévole
Gratuit - Paiement des kilos facturés
Intervention : samedi matin 2 décembre ;
renseignements au 079 914 89 67.

Atelier Fil

Programme de réinsertion socioprofessionnelle.
Entreprise sociale :
blanchisserie, couture, 2^e main.
Gare 16, 2108 Couvet
Tél. 032 860 14 43
atelierfil@icloud.com
www.atelierfil.ch

Pour figurer gratuitement
dans le « Bon à savoir »,
merci de prendre contact par e-mail

Pour toute autre demande ou suggestions,
veuillez également écrire par e-mail

redac@courrierhebdo.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch



COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

COMME PAR MAGIE
VEN 1 DÉC - 20H30 | SAM 2 DÉC - 20H30 | DIM 3 DÉC - 20H30

LE GARÇON ET LE HÉRON SAM 2 DÉC - 17H30 | DIM 3 DÉC - 17H30

LES TROLLS 3 DIM 3 DÉC - 15H00

OPÉRA DON QUICHOTTE MER 6 DÉC - 19H15

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

SAINT-NICOLAS médusé par le Val-de-Travers

**2^e SAINT-NICOLAS DE FLEURIER
MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023**

- 17h Ouverture des buvettes
La Cave Viva proposera des fondues aux fromages (place du Marché)
- 18h Animation musicale
(place de la Gare)
- 18h37 Arrivée du char de saint Nicolas
(mise en place du cortège)
- 19h Départ du cortège
(place de la Gare - place du Marché)
- 19h15 Distribution des cornets aux enfants et poésies (place du Marché)
- 22h Fin de la manifestation

Un grand merci aux commerçants et entreprises pour leur soutien




BOUTIQUE KADO - SAINT-SULPICE

**Portes ouvertes
samedi 2 décembre 2023
de 9 h 30 à 16 h**

OUVERTURE :

Mercredi	9 h 15-12 h 00
Vendredi	15 h 00-18 h 00
Samedi	9 h 30-12 h 00 14 h 00-16 h 00



Centre culturel du Val-de-Travers

Le Groupe théâtral des Mascarons accueille

OBJECTIF PROJET

Par le Collectif moitié moitié moitié
Un spectacle qui se moque avec humour du monde de l'entreprise

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 20 HEURES

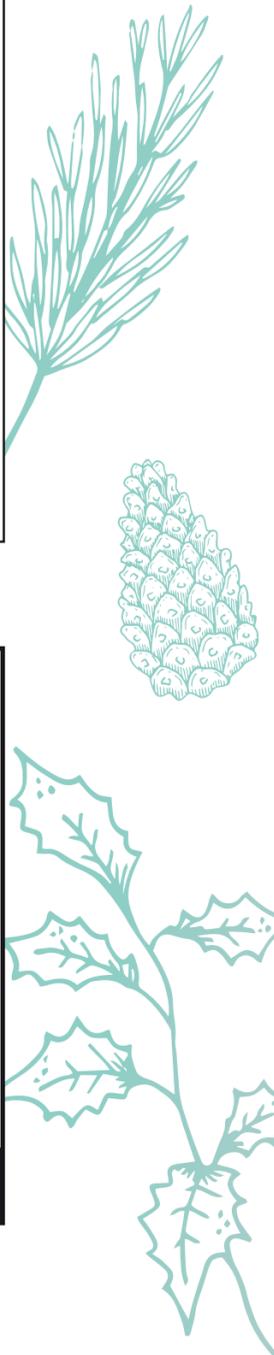
Tarifs : adultes : Fr. 30.-
étudiants, apprentis, AVS, AI, chômeurs, CCV : Fr. 25.-

Réservations sur répondeur
au **079 633 48 25**



www.mascarons.ch

Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers



FSG COUVET

Soirées de gymnastique

**Vendredi 1 et samedi 2 décembre
à la Salle de spectacles de Couvet**

Thème
« La FSG à travers les âges »

Ouverture des portes 19 h 15, rideau 20 h

Le vendredi sera animé musicalement par **DJ Planplan**
et le samedi par **DJ Rino**



Le Somnambus sera les 2 soirs sur la place des Collèges.

MEETING BOXE SUISSE VS FRANCE



9 DÉCEMBRE 2023
ESPACEVAL / COUVET

19h / 12 COMBATS AMATEURS
-ENTRÉE 18.- CHF DÈS 16 ANS
Petite restauration sur place





clairval
2115 Buttes

Cortège aux flambeaux pour la Saint-Nicolas

mercredi 6 décembre
depuis la place de la Cloche, à Buttes

Départ du cortège à 17h17

Les enfants recevront tous un petit présent de circonstance.
Thé et soupe aux pois offerts à la population.



MON RÉGIO

Cette semaine le **Courrier du Val-de-Travers** est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 1^{ER} DÉCEMBRE DÈS 7 H 50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



École suisse de ski Les Rasses-La Robella



COURS 2023/2024

Ski alpin - Ski de fond - Snowboard - Rando - Biathlon laser

Cours privés et semi-privés (55 mn) - dès 5 ans
Tous les jours de 9h à 15h30.

Jardin des neiges - dès 5 ans, minimum de 3 enfants
Les mercredis, samedis et dimanches ainsi que tous les jours pendant les vacances de 14h à 16h.

Cours collectifs (5x2h) - dès 7 ans (ski alpin ou snowboard)
Chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances, de 9h30 à 11h30.

Autres demandes: camps, sorties d'entreprises, activité biathlon, etc.

+41 24 454 10 61 (Les Rasses) / +41 79 121 58 58 (La Robella)

www.ess-stecroixlesrasses.ch / booking@ess-stecroixlesrasses.ch

Chez Didi
Restau' Bar Picotin

Gd-Rue 34 - 2108 Couvet
032 863 27 27 - 079 155 45 28

samedi 2 décembre à midi
menu chasse
ou entrecôte de cheval

Avdi Arifi

Chez Riquet

Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Langue de bœuf Fr. 10.-/kg
du jeudi 30 novembre
au mercredi 6 décembre inclus
le goût du vrai

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
DE 10 H À 17 H 30
RUE DE L'AREUSE 1A
2103 NOIRAIGUE

MARCHÉ DE NOËL
Info et programme: www.au-centre.ch

MARIA TRESSSES
rastas - torsadées - tissage - nattes - etc...

Grand Rue 11
2108 Couvet
Tél. 078 402 69 56
au-dessus de la pharmacie



ACTIVITÉS DE NOËL AU BRIC-CAFÉ DE CORA DÉCEMBRE

1	CAFÉ - PLAGIAGE DE LIVRE 15h à 18h
5	CAFÉ-CROIX-ROUGE 9h à 11h30
6	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 8h30 à 11h30 ATTRAPE-RÊVE, 15h à 18h, les kits sont au prix de Fr. 8.-
7	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 15h à 18h
8	CAFÉ - ORIGAMI 8h30 à 11h30
13	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 8h30 à 11h30 CAFÉ - PLAGIAGE DE LIVRE 15h à 18h
14	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 15h à 18h
15	ATTRAPE-RÊVE 8h30 à 11h30, les kits sont au prix de Fr. 8.-
19	CLUB DE MIDI sur inscription
20	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 8h30 à 11h30 CAFÉ - ORIGAMI 15h à 18h
21	CLUB DE CROCHET, TRICOT, PATCHWORK 15h à 18h
22	CAFÉ - PLAGIAGE DE LIVRE 8h30 à 11h30

Le thé de Noël est arrivé
café/thé à Fr. 3.-

Horaires: du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 15h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h

Plus d'infos: CORA 032 886 46 20

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE: DU 23.12.2023 AU 8.01.2024




Courrier Val-de-Travers HEBDO

bonnes tables

— food · wine · bar —

— Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y! —

Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch



fondation du val-de-travers en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

ouvert aussi le samedi

foyer de jour

Le foyer de jour l'entour(âge) accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.



Au foyer de jour l'entour(âge) vous trouverez:

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question? • Pour visiter? • Pour une journée d'essai gratuite?
Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch

elexa
ÉLECTRICITÉ

CHOISIS TON MÉTIER ET LANCE-TOI!

Avec Elexa, relève les défis énergétiques de demain!
Des places d'apprentissage sont encore disponibles à Fleurier

- Installateur-riche-électricien-ne CFC
- Électricien-ne de montage CFC

Contacte-nous pour plus d'information:
Elexa
Grand-Rue 2
2114 Fleurier
T +41 32 729 96 66



talents-academy.ch



Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de

15% sur chaque annonce




Cercle scolaire du Val-de-Travers Inauguration d'une belle bibliothèque scolaire et communale

Mercredi de la semaine dernière, en fin d'après-midi, la commune de Val-de-Travers inaugurait officiellement la bibliothèque scolaire et communale de Longereuse. Plusieurs dizaines d'invités ont pu découvrir le nouvel espace vallonnien dédié aux livres.

Le lieu est lumineux, moderne, joliment agencé et un tantinet feutré, mais sans l'austérité de certaines salles de lecture. Et pourtant, cet espace, adjacent au nouveau collège de Longereuse de Fleurier, en est une. Mercredi 22 novembre se tenait l'inauguration officielle par les autorités de Val-de-Travers de la nouvelle bibliothèque scolaire et communale. À partir de 16 h 30, plusieurs dizaines d'invités ont arpenté les rayonnages du nouveau lieu, de celui des documentaires pour adultes aux romans pour jeune public, en passant par celui des mangas et des BD, et l'endroit dédié aux DVD.

La circulation est aisée dans l'espace, malgré les rayons et

les coins lecture pour petits, où quelques enfants sont plongés dans un ouvrage, ou plus grands, comme cette table basse garnie d'un échiquier, apportant de la vie et une touche cosy au lieu. À tendre l'oreille, les avis positifs des visiteurs sont grandement majoritaires. Président du Conseil communal et également chef du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE), Christophe Calame avait une légère émotion en souhaitant la bienvenue aux nombreuses personnes présentes. « Pour la première inauguration d'une longue série », a-t-il déclaré en référence à l'important projet du nouveau collège de Longereuse, dont cette bibliothèque n'est qu'une petite partie.

9^e succursale fixe du réseau bibliobus

Le conseiller communal s'est souvenu de la genèse de ce projet, une séance « extra-muros » de l'exécutif en mars 2018 au Chapeau de Napoléon, où en réfléchissant à l'avenir de la structure scolaire, ses membres avaient pris une photographie, « sous la neige », en hauteur du site qui fut le premier cliché pour penser le dossier du nouveau collège. Le président du Conseil communal a rappelé que le projet d'architecture du Bureau Andrea Pelati, nommé « À travers les préaux », avait remporté le 1^{er} prix du concours proposé par Val-de-Travers et salué son œuvre. « Un projet en deux phases, rénovation et construction. Cette



bibliothèque marque la fin de celle de la rénovation », a-t-il relevé, en précisant la date d'août 2024 pour l'extension de Longereuse.

L'ensemble des équipes et personnes impliquées dans cette nouvelle bibliothèque a été remercié par le chef du DJE, notamment le Service suisse aux bibliothèques qui a eu le mandat d'aménager le lieu. Puis, Christophe Calame a revêtu un instant sa casquette de président de l'association

bibliobus neuchâtelois et salué que Fleurier soit la neuvième « succursale » fixe du bibliobus dans le canton, proposant un catalogue nettement plus important que par le passé. Et cette bibliothèque est ouverte 24 heures et 30 minutes par semaine, une offre pour la population et les élèves accrue avec cette nouvelle structure fusionnant deux bibliothèques, celle du collège et celle du Pasquier, à la fois par les heures d'ouverture et la diversité des ouvrages. Gabriel Risold

Un avenir gravé dans du bronze

Le Vallonnier Samuel Grisel vient de vivre une expérience dont il se souviendra longtemps. Le dessinateur en construction métallique a décroché la médaille de bronze lors des championnats suisses des métiers 2023 qui ont eu lieu à Aarberg. Même s'il a la tête plongée dans le boulot et dans les plans toute la journée, le jeune homme de 24 ans est loin de planifier son avenir à trop long terme. Tout juste se risque-t-il à l'esquisser avec nous !



Samuel Grisel dans son bureau de Neuchâtel. Si les cours et les examens font la part belle aux calculs et aux dessins à main levée, le quotidien d'un dessinateur en construction métallique est largement simplifié par des logiciels informatiques.

Rappelez-vous ! Il y a un an, le Covasson Romain Mingard remportait la médaille de bronze des championnats du monde de menuiserie à Bâle (World Skills). Quelques mois plus tard, un autre Vallonnier a brillé dans un concours faisant la part belle au savoir-faire de certains métiers. « Dans ma catégorie, il n'y a pas de championnats du monde malheureusement. Le métier de dessinateur en construction métallique est propre à la Suisse donc les championnats suisses (Swiss Skills) constituent le plus haut niveau que l'on peut viser », explique en préambule Samuel Grisel.

Un rôle de trait d'union

C'est donc aux Swiss Skills que le Vallonnier a participé il y a quelques semaines. Avant toute chose, il convient déjà de préciser ce que fait concrètement un dessinateur en construction métallique : « Disons qu'il y a trois principaux intermédiaires dans l'élaboration d'une maison. Il y a l'architecte qui fournit une idée de construction. Ensuite il y

a nous et finalement il y a ceux qui construisent les barrières, les portes, les façades et tout ce qui va être assemblé pour former cette maison. Notre rôle est d'être le trait d'union entre l'idée de l'architecte et ce qui va être réalisé pour concrétiser cette idée. On étudie et on planifie la conception de la maison. »

Un monde de dessins et de calculs

Le rôle de Samuel Grisel est d'élaborer des coupes de principe sur plans pour informer l'architecte sur la faisabilité d'un projet, dans quelles dimensions, avec quels types de matériaux, à quel coût et en respectant quelles normes de construction (étanchéité, antieffraction,...). Le quotidien de ce métier est fait de calculs, de dessins et de nombreux dimensionnements. « Il y a également un grand volet de recherche d'informations que j'apprécie particulièrement. » Celui qui habite désormais aux Ponts-de-Martel travaille dans une entreprise de Neuchâtel (pré-

sente aussi à Romanel-sur-Morges). « Je suis lié à BCS SA depuis 2020. Nous sommes une vingtaine d'employés. J'y ai passé mon CFC de dessinateur en construction métallique. Avant cela, j'ai déjà suivi un CFC de constructeur métallique à La Brévine. »

Comment en arriver là ?

Au bout de 4 ans, il a brillamment décroché son sésame avec la deuxième meilleure moyenne du canton. Déjà des honneurs ! Mais une question s'impose quand même : comment décide-t-on un jour de devenir dessinateur en construction métallique ? « On ne le décide pas vraiment », rigole Samuel Grisel. « Après l'obtention de mon premier CFC, j'ai fait mon école de recrue et j'ai bossé à gauche à droite. Puis, je suis revenu à la construction métallique grâce à l'un de mes anciens profs qui est l'un des patrons de BCS SA où je travaille désormais. Je voulais pousser ma formation plus loin et j'ai donc commencé ce deuxième CFC de « dessinateur ». »

Plus fort que le plan !

Ce qui nous renvoie aux Swiss Skills : « Nous étions neuf candidats et nous avons passé une semaine à Aarberg (dont trois jours pour le concours). Le 1^{er} jour, nous avons eu deux examens de deux heures et nous en avons commencé un autre de huit heures. À la fin de la journée, j'étais au bout de ma vie. On s'est alors promis de tout faire pour ne pas finir derniers du classement avec les deux autres Romands. » Les trois compères de concours ont fait bien mieux que cela puisqu'ils ont terminé les trois dans les quatre premiers. Comme quoi, avoir un plan est une bonne chose mais être plus fort que le plan, c'est encore mieux !

Kevin Vaucher

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

NEO SPARK Sàrl, à Val-de-Travers, Couvet, rue du Pré-Jorat 18, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.09.2023. But : toute activité relative à la mécanique de précision, le commerce de marchandises et la sous-traitance, ainsi que le conseil, le développement et la conception d'outillages pour le luxe, le médical et autres secteurs de précision, à l'exclusion de toutes les opérations soumises au régime de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés : Laude Emilie Dominique, à Sombacour, France, avec 20 parts sociales de CHF 200, Laude Madeline Emilie, à Vuillecin, France, avec 20 parts sociales de CHF 200, Piard ép. Laude Michelle Claude, à Vuillecin, France, avec 10 parts sociales de CHF 200, Laude Benjamin Hervé, à Vuillecin, France, avec 20 parts sociales de CHF 200, Laude Benoît Hubert, à Montflovion, France, avec 20 parts sociales de CHF 200, et Laude Charles Alain, à Vuillecin, France, avec 10 parts sociales de CHF 200, tous les six de France. Gérants : Laude Emilie Dominique, présidente, et Ponta Stefano, d'Italie, à Neuchâtel, lesquels signent individuellement ; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration du 19.09.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Solid Pumps HHE AG, à Val-de-Travers. Jenzer Ludovic n'est plus directeur ; ses pouvoirs sont radiés.

SID-Production, Société Industrielle de la Doux S.A., à Val-de-Travers. Jenzer Ludovic n'est plus directeur ; ses pouvoirs sont radiés. Signature individuelle a été conférée à Ailenei Vlad-Costica, de Roumanie, à Pontarlier, France, directeur.

MDEF Sàrl, à Val-de-Travers. Fajnzilberg Edouard Simon Ivan n'est plus gérant ; ses pouvoirs sont radiés. Marchand Dorian Paul Lucien Joseph est maintenant domicilié à Val-de-Travers. Nouvelle adresse : Rue Jean-Jacques Rousseau 6, 2112 Môtiers.

Agriplus S.à.r.l., à La Côte-aux-Fées. Nouvelle adresse : Les Places 4, 2117 La Côte-aux-Fées.

Le Cocon (Fleurier) SA, à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : Le Bec SA. Nouveau siège : Neuchâtel, avenue du Mail 32, 2000 Neuchâtel. Statuts modifiés le 06.10.2023.

F. Menoud Sàrl, à Val-de-Travers, Le Pré-Monsieur 1, c/o Fabrice et Fabienne Menoud, 2112 Môtiers. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.10.2023. But : exploitation d'un ou plusieurs domaines agricoles. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Capital social : CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associée : Menoud Fabienne, de St. Stephan, à Val-de-Travers, avec 200 parts sociales de CHF 100, laquelle est en outre gérante avec signature individuelle. Procurateur individuelle de Menoud Fabrice, de Vuisternens-devant-Romont, à Val-de-Travers. Selon déclaration du 10.10.2023, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

VDT-Properties SA, à Val-de-Travers. Jacques Sylvain Gabriel Henri n'est plus membre du conseil d'administration ; ses pouvoirs sont radiés. Bober Fabrice, membre et secrétaire du conseil d'administration, signe désormais individuellement.

Eau Design Sàrl, à Val-de-Travers. Par suite du transfert de son siège à Muriaux, la société est inscrite au registre du commerce du canton du Jura sous la nouvelle raison sociale « Eau Design & Energie Sàrl ». Par conséquent, elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

Se libérer l'esprit à l'aide des cordes du violon



Cheryl Lim et Vera Korolova ont tissé des liens musicaux et des liens d'amitié qui leur ont permis de former un duo derrière les cordes de leurs violons. Dimanche en fin de journée, plusieurs dizaines de personnes se sont invitées au concert qu'elles faisaient résonner dans les murs du temple de Môtiers. En plus de leur habileté à manier l'archet, la vraie bonne idée a été d'éteindre toutes les sources lumineuses du lieu. Seules quelques bougies, et une poignée de lampes d'appoint pour lire les partitions, avaient le droit de briller. En plus de créer une ambiance intimiste, cela a permis à chacun de pleinement se laisser guider par la flânerie des émotions ressenties. KVA

L'Union du Vallon fête ses 135 ans en faisant cinq dons

Quand le cercle du Val-de-Travers de la société philanthropique suisse Union fête un anniversaire, c'est lui qui fait des cadeaux ! Samedi, à la salle de spectacles de Couvet, cinq dons ont été remis à différents acteurs sociaux, sportifs et solidaires de la région. Valeur totale du « paquet-cadeau » : près de 12'500 francs !

Après quelques mots de bienvenue du président de la société, Michel Blanc, les choses sérieuses ont débuté avec Jâmes Vaucher. Le responsable des actions philanthropiques du cercle vallonien a rappelé la précarité grandissante dans notre canton. Cette précarité entraîne souvent des dommages collatéraux que sont la pauvreté des échanges sociaux, la dépression et la maladie. La suite de la soirée a heureusement eu des accents plus enthousiasmants. Avant que les membres et leurs invités passent au traditionnel banquet, les cinq dons ont été remis aux bénéficiaires.

6410 francs pour le téléski de La Brévine

Le plus important, en termes financiers, a été remis aux représentants du comité de jeunes parents qui se bat pour la révision et la mise aux normes



La solidarité des Unionistes vallonniens a encore frappé ce week-end.

du téléski de La Brévine. Les 6410 francs des Unionistes permettront aux enfants de continuer à pratiquer le ski à proximité immédiate du village. Les Cartons du Cœur ont quant à eux reçu un chèque de 2000 francs tout comme le CORA pour l'organisation de Noël-

Ensemble. Finalement, l'AVIVO s'est vu attribuer 1000 francs. Il en va de même pour le club de boxe du Val-de-Travers qui pourra ainsi acheter du matériel de protection pour ses jeunes pratiquants.

Comm - KVA

La présence dans l'absence !



Le temple de Môtiers a rassemblé bon nombre d'endeuillés samedi dernier. Des bougies ont été allumées pour chaque disparu durant l'année.

Samedi, il est 17 heures lorsque le culte du souvenir débute au temple de Môtiers. Sur le baptistère, 61 bougies sont disposées, prêtes à prendre feu en mémoire des 61 disparus durant l'année et dont les familles ont été prises en charge par l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN). Rapidement, le premier chant arrive. Chanter ne fait pas oublier les peines mais les apaise, paraît-il. Cela n'a peut-être jamais été aussi vrai qu'en cette journée pour les endeuillés.

Avoir mal peut s'avérer utile



Véronique Tschanz-Anderegg et Séverine Schlüter en train d'allumer les 61 bougies.

Puis, les prières arrivent en seconde ligne. Elles, c'est aux âmes et aux esprits qu'elles s'adressent. La pasteur Séverine Schlüter prononce ces mots : « Ténèbre n'est point

ténèbre. Devant toi la nuit devient jour et lumière. » Pour appuyer ce message, Marinette Jequier propose une lecture biblique intéressante qui dit ceci : « Grâce à toi, nos faiblesses deviennent forces et la mort devient vie. » Autrement dit, ce qui nous fait mal aujourd'hui nous rendra plus fort demain.

« Laisse les morts enterrer les morts »

Lors de la prédication (l'enseignement à tirer des textes religieux), Cyprien Mbassi affirme que Jésus a prodigué cette parole à un homme endeuillé : « Laisse les morts enterrer les morts. » D'apparence choquante, cette phrase signifie en réalité que faire son deuil c'est avant tout continuer à vivre. Finalement, dans une émotion perceptible, René Perret et Patrick Schlüter ont prononcé un à un les noms des 61 personnes décédées pendant que Véronique Tschanz-Anderegg et Séverine Schlüter allumaient tour à tour les bougies. À ce moment-là, il y a eu comme un sentiment de présence inexplicable dans le temple. Comme si les « appelés » donnaient un dernier signe de vie avant de s'en aller. La mort devient vie qu'ils disaient...

Kevin Vaucher

Cercle scolaire du Val-de-Travers Quand le 7^e art est vecteur de valeurs

La semaine dernière, les classes de 4^e, 6^e, 8^e et 10^e années du Cercle scolaire du Val-de-Travers suivaient l'activité «le cinéma apprend à vivre» au cinéma Colisée de Couvet, en collaboration avec la Lanterne magique. Le Courrier du Val-de-Travers a été convié à se joindre à une des projections.

Le septième art figurait en bonne place au planning du Cercle scolaire du Val-de-Travers, la semaine dernière. Quatre degrés d'élèves participaient à l'activité, en lien avec la Lanterne magique, «le cinéma apprend à vivre», qui a pour objectif de montrer aux élèves des courts et longs-métrages en lien avec la charte de l'école «Mieux Vivre Ensemble». Le Courrier du Val-de-Travers a été invité à suivre une de ces projections, celle des 10^e années, suivie d'un débat. À l'entrée de la salle, le directeur adjoint, Thierry Baillods, souffle que la principale frustration pour les élèves est «l'absence de popcorn». Toutefois, il est probable qu'aucun élève n'aurait souhaité un encas durant la projection, le film de cet après-midi ne s'y prêtant pas.

L'association la Lanterne magique et le Cercle scolaire avaient choisi le film d'animation du réalisateur Ari Folman, datant de 2021, «Où est Anne Frank!», une adaptation très libre, sous la forme d'un conte fantastique, du «Journal d'Anne Frank». Dans l'Amsterdam de nos jours, l'amie imaginaire à laquelle la jeune adolescente adressait ses écrits, Kitty, prend soudainement vie et part à la recherche d'Anne, de son histoire jusqu'à Bergen-Belsen, de la destinée de son œuvre et de la portée de son message dans notre monde contemporain qui pourtant reproduit des formes d'exclusion et de racisme face à l'autre.

Film au-delà du Journal

Avant la séance, Adeline Stern, médiatrice culturelle de la Lanterne magique, indiquait aux jeunes spectateurs que le film d'animation «n'était pas que pour les enfants», mais «permettait une mise à distance» et de traiter les sujets les plus durs et les plus horribles. Et, cela fut nécessaire. À part quelques bruissements de commentaires et paroles, le jeune public demeura captivé par le film. «Souvent, lorsqu'il y a des gestes amoureux, il y a des rires mais là, presque rien», relate la médiatrice culturelle à la fin de la séance en signalant avoir perçu plusieurs pleurs et reniflements au fil de la projection. À la fin de celle-ci, des applaudissements signalaient que le film a convaincu.

Première question posée par Adeline Stern, avez-vous déjà lu le Journal d'Anne Frank? Certains élèves ont levé la main. La grande majorité a apprécié une trame aisée à appréhender, malgré les différentes strates du récit et même peut-être dédramatisée par celles-ci. Un élève a eu le courage devant l'assemblée de dire que cela peut rappeler le conflit des Balkans. «Un rappel à toutes les guerres», notait la médiatrice. «Un sujet difficile sur lequel on ne peut pas rigoler», a osé un autre élève, encouragé par l'encadrante.

La représentation des SS du film, personnages sans visage distinct, des

«Dark Vadors» portant des svastikas, est interrogée. Une élève l'a trouvée effrayante, peut-être plus que dans d'autres films. La forme de l'œuvre a véritablement interloqué.

Lumière et obscurité

La médiatrice culturelle a lancé une dernière question : qu'en est-il du message final du film : rien ne sert de pleurer sur autrui, si on ne pleure pas aujourd'hui sur les mêmes choses? «Tout le monde a droit à sa place, surtout les gens qui ont connu la souffrance», a relevé une élève. Cela sera la dernière remarque des élèves de cette séance. «À Couvet, vous ne parlez pas trop, mais quand vous prenez la parole vous la prenez bien!», a souligné Adeline Stern, en remerciant le jeune public.

Après le départ des élèves, la médiatrice culturelle notait leur qualité d'écoute et d'attention très forte, en soulignant qu'un tel film, très émotionnel, engendre une certaine pudeur, d'où le peu d'orateurs et d'oratrices. «Un flot de sentiments» qui fait pré-dire à Adeline Stern que chaque élève fera certainement un travail sur lui-même pendant quelque temps. Néanmoins, plus que tout, cette projection aura permis de montrer que l'art et le fantastique permettent d'aborder les temps et les idéologies les plus sombres, ainsi que leurs réponses les plus lumineuses.

Gabriel Risold



Décembre 2023





L'ici et maintenant de Dieu

«Arrête de penser trop loin, profite d'aujourd'hui, des copains, des bons moments et des belles choses que tu as à vivre ces prochains jours... tu t'ennuieras moins à attendre!» C'est le genre de phrase que je sers en général à mes enfants, impatients que leur fête arrive, qui trouvent que Noël et les vacances de neige sont encore bien loin, qui aimeraient déjà être grands pour pouvoir faire des tas de trucs fun et faire «comme je veux», ou encore qui aimeraient que le rendez-vous médical ou l'exercice super difficile attendu par la maîtresse soit derrière, question de ne plus stresser avec ça.

Ces derniers temps, je me suis demandé si, moi-même, j'appliquais vraiment mon propre conseil. Surtout à l'approche des fêtes de fin d'année: entre l'effervescence des préparations des Noëls en paroisse et des invitations en famille, les réjouissances des personnes qu'on a hâte de revoir, les échos inquiétants de guerres proches et lointaines, pas si facile de vivre sereinement ce temps d'approche des fêtes...

J'essaie alors d'évoquer en moi cette image d'une femme nommée Marie, qui a cru un jour en l'impossible; de cette famille, partie de Nazareth et trouvant refuge dans une étable de Bethléem pour la naissance de leur premier enfant; de ces bergers, dérangés en pleine nuit par l'annonce de cette venue d'un Sauveur; de ces sages d'Orient mis en route par leur seule confiance en un signe apparu dans le ciel; de ce vieillard nommé Syméon qui a tenu Jésus, tout petit dans ses bras et qui se disait pouvoir partir en paix après avoir reconnu dans le visage de ce tout-petit le salut de Dieu... Ils ont tous su, chacun.e à leur manière, accueillir l'inattendu de Dieu, et entrer dans la joie donnée, là, dans l'instant.

Oui, chaque jour de cet Avent, malgré les défis qui se présentent, j'aimerais me laisser habiter par la présence de Dieu, saisir chaque moment beau et bon qui me sera donné, m'en nourrir et en nourrir les autres.

Bonne entrée à vous en ce temps d'Avent!

Séverine Schlüter, pasteure

**Célébrations
du mois de décembre 2023**

Dimanche 3 décembre – Avent 1
10 h – Fleurier – Véronique Tschanz Andereg

Samedi 9 décembre – Avent 2 – célébration œcuménique avec le chœur catholique
17 h 30 – Église catholique de Fleurier – Ch. Mpevo et René Perret

Dimanche 10 décembre – Avent 2 – avec le chœur d'hommes
10 h – Môtiers – René Perret

Dimanche 10 décembre – Noël à la montagne
20 h – chez familles Trachsel, Crêt-Pellaton 3 à Travers – Cyprien Mbassi

Samedi 16 décembre – Avent 3 – avec les chants de Taizé
17 h – Môtiers – Jean-Samuel Bucher

Dimanche 17 décembre – Avent 3 – avec la fanfare l'Harmonie de Môtiers
10 h – Môtiers – Cyprien Mbassi

Vendredi 22 décembre – veillée de Noël avec les enfants
19 h 30 – La Côte-aux-Fées – M.-M. Steiner

Dimanche 24 décembre – Fête de Noël avec les enfants
17 h 30 – Couvet – Patrick Schlüter

Dimanche 24 décembre – culte de la nuit de Noël avec les Noëls de Daquin
23 h – Môtiers – Véronique Tschanz Andereg

Lundi 25 décembre – Fête de Noël musicale et chantée
17 h – Môtiers – René Perret

Dimanche 31 décembre
10 h – Noiraigue – Séverine Schlüter

Dimanche 7 janvier – Épiphanie, culte musical et chanté
17 h – Fleurier – René Perret

Mémento
ACTIVITÉS-RENCONTRES REPAS

Fleurier
Club de midi
Ma 19 décembre – 12 h – CORA, Patinage 1, Fleurier.
Repas à Fr. 15.-. Sur inscription au 032 886 46 20 du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.

Couvet
Vendredis-midi
Ve 1^{er}, 8, 15 et 22 décembre – 12 h – cure – repas simple, sans inscription, collecte au profit des projets Terre Nouvelle.
Bric-à-Brac
Fermeture de fin d'année du 15 décembre au 16 janvier inclus
Horaires dès le 17.01.2024: mercredi de 14 h à 16 h 30, jeudi de 9 h à 11 h 30, tous les 1^{ers} samedis du mois de 9 h à 11 h 30

Travers
Rencontre du groupe Pour tous
Me 13 décembre – 11h30 – Repas de Noël + loto Foyer La Colombière, Travers. Ouvert à tous. Prix du repas: Fr. 15.-.
Inscription: Eliane Flück, 032 863 27 32 (heures des repas) ou 079 401 35 39. Marlise Baur, 032 863 20 57 ou 079 603 59 40

PRIÈRES ET PARTAGES

Couvet
Foyer de l'Étoile
Lu 4 et 18 décembre – 19 h 30, rue St-Gervais 8. Moment de prières.
Prier ensemble
Ma 5 décembre – de 18 h à 19 h, cure de Couvet.

Môtiers
Rencontre de Net for God
Ma 5 décembre, de 19 h 30 à 21 h env., cure de Môtiers. Visionnement d'un cours film, échange œcuménique, prières, partage. Renseignements: Claire-Lise Vouga, 079 286 83 85

TÉLÉPHONES UTILES

Patrick Schlüter, pasteur, 032 863 34 24, patrick.schluter@eren.ch

Séverine Schlüter, pasteure, 032 863 34 14, severine.schluter@eren.ch

Véronique Tschanz Andereg, pasteure, 079 311 17 15, veronique.tschanzandereg@eren.ch

Cyprien Mbassi, proposant, 078 847 00 66, cyprien.mbassi@eren.ch

Ruth Letare, aumônière-suffragante EMS, 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Secrétariat paroissial
Grand-Rue 25, 2108 Couvet, 032 863 38 60, valdetravers@eren.ch

Heures d'ouverture:
Mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 11 h
Mardi et mercredi de 14 h à 16 h 30

NOS PRIÈRES POUR

- les familles
- les personnes seules pendant les fêtes
- la solidarité dans notre société
- les habitants des pays en guerre
- que la lumière de Noël puisse rejoindre chaque personne là où elle est

Page Internet: www.eren.ch/vdt

Culture

Trouble A met tout en œuvre pour une deuxième édition

Malgré une première édition financièrement déficitaire, le comité d'organisation de Trouble A veut se donner une nouvelle chance et projette une deuxième édition, légèrement remaniée. Pour ce, un financement participatif et une soirée de soutien seront mis sur pied.

En juillet dernier, nous avions laissé Patrice Jeanneret et les membres bénévoles de Trouble A avec une certaine gueule de bois et une incertitude après l'édition inaugurale de leur festival. Le bilan des trois jours de musique 100% suisse à Fleurier était en demi-teinte, la fréquentation n'ayant pas été à la hauteur de la qualité des spectacles et des artistes. « Notre plus grave erreur a été de se dire que c'était facile d'attirer 1500 personnes par soir à Fleurier », reconnaissent le directeur de la manifestation, Patrice Jeanneret, et le responsable des infrastructures, Denis Cherbuin. Le directeur de Trouble A avoue que l'automne fut une période assez « ingrate ».

Le manque d'affluence, estimé à environ 2000 festivaliers, fait que l'association est actuellement dans une situation financière « très tendue », selon Patrice Jeanneret, qui ne souhaite pas articuler de chiffre précis, mais on peut estimer le déficit de cette première édition à plusieurs dizaines de milliers de francs. « La grande majorité de nos créanciers s'est montrée hyper-compréhensive », relève-t-il, en précisant que des délais et des échelonnements de paiements ou des remises ont pu être négociés. Pourtant, ce « malus » financier ne

décourage pas Trouble A de réfléchir à l'organisation d'une deuxième édition. « Beaucoup de monde nous y encourage », note Patrice Jeanneret.

Plusieurs actions

Volontariste, Patrice Jeanneret a pu constater de nombreux signaux positifs pour mettre sur pied une nouvelle édition, de la part de la commune, des partenaires et des sponsors. « Les bénévoles sont également prêts à suivre notre comité renouvelé dans l'aventure », explique-t-il, en soulignant aussi que la qualité de l'accueil et des infrastructures ainsi que la beauté du site ont séduit les artistes et qu'ils souhaitent venir dans ce festival 100% musique helvétique. Justement, certains partenaires de Trouble A ont convaincu les organisateurs de conserver ce concept. « C'est notre identité, il faut l'inscrire dans le temps », avance le directeur du festival.

Par contre, l'équipe de Trouble A est consciente que plusieurs éléments sont à revoir: une ou deux scènes, faire en open air, un chapiteau plus petit, mode de communication et de publicité sont des réflexions. « Certains de ces points dépendront des artistes engagés », note Denis Cherbuin, en relevant que les dates, le

nombre et les horaires des concerts seront certainement changés. Le festival, lui, se tiendra toujours sur trois jours. Afin de repartir sur des bases saines pour une deuxième édition, le comité d'organisation annonce déjà différentes actions. La première, la présence du festival au marché de Noël de Boveresse, le 2 décembre.

Également, une campagne de financement participatif, entre le 1^{er} décembre et le 15 janvier, sur la plateforme Heroslocaux.ch, a pour objectif de récolter entre 15'000 et 75'000 francs pour financer les cachets des artistes et les premiers frais de la future édition. Enfin, une soirée de soutien avec animation et DJs sera organisée le 13 janvier à espaceVal, avec pour but d'atténuer le déficit de cette année. « Si nous n'étions pas convaincus du bien-fondé d'une deuxième édition, nous ne nous battrions pas autant pour mettre en place ces actions », indique Patrice Jeanneret. Ainsi, ce n'est qu'à la mi-janvier que nous devrions connaître les nouvelles dates et les premiers noms de la mouture 2024 de Trouble A.

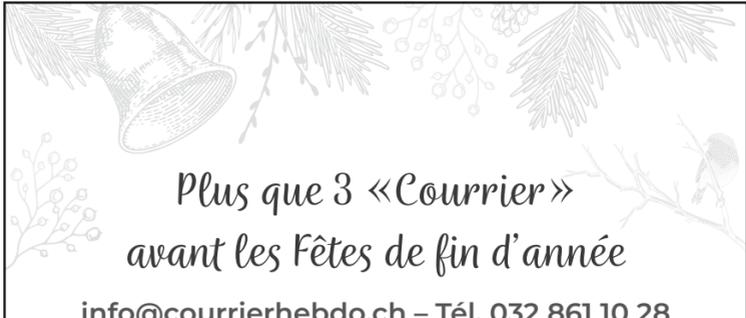
Gabriel Risold

Financement participatif: www.lokalhelden.ch/fr/troublea-2024

L'écho des accordéons s'est fait entendre à Môtiers



Le concert annuel de l'Écho de Riaux a eu lieu samedi soir dans la salle des conférences de Môtiers. Les musiciens se sont ambiancés sous la direction de Claudine Huguenin. La troupe du Vallon a ensuite pris le relais en interprétant une comédie théâtrale. Le vendredi, l'Écho de Riaux avait déjà ouvert gratuitement les portes de sa répétition générale. Un bal champêtre a amené tout ce beau monde dans le passé et dans l'univers des bals populaires d'antan. La société d'accordéonistes de Môtiers rappelle que celles et ceux qui désirent apprendre à manier « le piano à bretelles » sont les bienvenus lors des répétitions du jeudi soir. Contact peut être pris avec le président Michael Montandon au 079 947 44 75. KVA



Plus que 3 « Courrier »
avant les Fêtes de fin d'année

info@courrierhebdo.ch – Tél. 032 861 10 28

Les libéraux-radicaux du Val-de-Travers Une assemblée générale pour tourner la page et préparer l'avenir

Réunis vendredi 24 novembre en assemblée générale ordinaire, les membres de la section du Val-de-Travers du Parti libéral-radical (PLR) ont pris connaissance de la démission imposée de leur président et de la situation délicate qui a mené à ce départ. Ils ont aussi commencé les préparatifs en vue des élections communales du mois d'avril 2024 qui s'annoncent d'ores et déjà captivantes.

Conviés à leur assemblée générale de fin d'année, les membres vallonniers du Parti libéral-radical (PLR) ont été informés de la situation particulière que traverse actuellement la section avec le départ subit du président qui fait suite à des malversations commises par ce dernier durant l'année 2022 principalement. Ces inadmissibles écarts de conduite ont été malheureusement possibles parce que le président cumulait alors momentanément les fonctions de trésorier et de secrétaire et avait donc librement accès au compte bancaire de la section régionale.

Dès que le nouveau trésorier a obtenu avec insistance la possibilité d'accéder au compte bancaire au début de ce mois, il a immédiatement décelé des incohérences entre les écritures et les pièces comptables et les retraits ou virements d'argent; les vérificateurs de comptes ainsi que les autres membres du comité ont été informés dans la foulée.

Lors d'une séance extraordinaire du comité qui s'est tenue le 16 novembre dernier, le président a été « invité » à démissionner avec effet immédiat de son poste, de son mandat de conseiller général de la commune de Val-de-Travers ainsi

que du PLR. De plus, il lui a été demandé de signer une reconnaissance de dette avec une échéance au 30 juin 2024 pour rembourser l'ensemble de la somme au PLR du Val-de-Travers.

Vu l'ampleur du dommage financier et l'important dégât d'image pour la section, l'assemblée générale n'a pas eu d'autres choix que de charger le comité de porter plainte au nom du PLR pour abus de confiance, infraction poursuivie d'office de toute manière.

Ébranlés par cette affaire mais de loin pas abattus, les membres du PLR du Val-de-Travers se sont ensuite mis en « ordre de bataille » pour les prochaines élections communales et ont déterminé les ambitions du parti qui présentera des listes dans les communes de Val-de-Travers et des Verrières.

Si les événements passés sont à déplorer, la section s'oriente maintenant vers l'avenir avec un programme électoral pragmatique et à l'écoute des besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la région.

Le comité du Parti libéral-radical (PLR) du Val-de-Travers

Initiative + de démocratie à Val-de-Travers Élection du Conseil communal par la population

Le Groupe AGORA remercie chaleureusement les 1068 citoyens ayant voté en faveur de l'initiative (42%). Score tout à fait honorable eu égard aux moyens limités (financiers) à notre disposition pour communiquer nos arguments tout au long de cette campagne.

En revanche, nous restons pour le moins inquiets par rapport, une fois de plus, au taux de participation dramatiquement faible (29,6%). Plus de sept citoyens sur dix ne se sont pas exprimés sur un sujet qui, pourtant, les touche directement au quotidien.

Devons-nous rappeler que des autorités communales (exécutif et législatif) ont un pouvoir de décision important et que la constitution de ces dernières a un impact non négligeable sur la vie des habitants.

Certains nous disent « qui ne dit rien consent ». Nous ne pouvons pas nous contenter de ce genre de déclaration. Que cela cache-t-il ?

AGORA est préoccupé par le fait que notre Commune soit systéma-

tiquement la dernière de la classe concernant le taux de participation. Nous trouvons cela perturbant, incompréhensible voire choquant.

Tous les partis politiques doivent maintenant s'emparer de ce sujet et trouver des solutions ensemble pour améliorer cette situation.

À partir de quel taux de participation une votation ou une élection ne veut plus rien dire ? Éthiquement, jusqu'où acceptons-nous cette chute de la participation ?

Certains pays démocratiques délivrent une amende pour les citoyens qui « oublient » de voter (ce n'est bien sûr pas notre proposition).

Au passage, ne parlons-nous pas encore de quid de l'expression « devoir civique » ?

Le week-end dernier, il n'y a eu qu'un GAGNANT : LES ABSENTIONNISTES.

Thierry RAY / AGORA

Parti socialiste neuchâtelois Katia della Pietra démissionnaire à la vice-présidence

Le congrès du PSN s'est réuni pour fêter sa victoire aux élections fédérales et saluer les magnifiques résultats de ses candidat·es élu·es et non-élu·es. Il a également remercié l'engagement de Katia della Pietra qui remet son poste à la vice-présidence. Convaincu de la nécessité de l'engagement de toutes et tous ses militantes et de l'importance de continuer à s'engager pour la population, il a montré sa détermination à s'investir avec la même fougue dans les scrutins à venir.

La conquête du siège au Conseil des États et l'impressionnante progression du PSN (la plus forte depuis plus de 50 ans, la 2^e plus forte progression de tous les partis cantonaux pour ces élections fédérales) coloraient de rouge la joie des membres socialistes réunis. Ce premier congrès, après le scrutin du 22 octobre, a été l'occasion de célébrer l'engagement non seulement de ses candidates mais également de l'en-

semble de ses sections dans une campagne qui a su convaincre la population de lui accorder sa confiance. Une confiance qui légitime le parti dans ses combats pour une meilleure justice sociale, mais qui oblige également ses représentantes à se montrer à la hauteur de la tâche. Martine Docourt et Baptiste Hurni se sont engagés à faire honneur à leur élection et à s'atteler, sans relâche, à défendre les acquis sociaux exist-

tants et ceux qui doivent encore être gagnés.

Le PSN a également remercié la Vallonnière Katia della Pietra qui quitte la vice-présidence après deux ans de mandat. Au cours de son engagement, elle s'est impliquée auprès des sections et a su enrichir le PSN de son empathie et son écoute.

Parti socialiste neuchâtelois

Parti socialiste du Val-de-Travers Victoire de Frédéric Mairy au Conseil d'État et rejet de l'initiative pour l'élection du Conseil communal par le peuple célébré

Dimanche 26 novembre, le Parti socialiste du Val-de-Travers s'est réjoui de la brillante élection de notre candidat Frédéric Mairy au Conseil d'État. Sa victoire est le reflet de la confiance accordée par la population à notre camarade. Nous croyons fermement qu'il est un atout exceptionnel pour notre canton. Nous sommes convaincu·es qu'au Conseil d'État, Frédéric Mairy saura faire preuve de leadership et de détermination pour représenter au mieux les intérêts de nos concitoyennes et concitoyens.

De plus, nous saluons le rejet net de l'initiative pour l'élection directe du Conseil communal à la

proportionnelle. Avec un résultat de 57,97% de non, il est clair que nos concitoyennes et concitoyens ont exprimé leur confiance envers les autorités en place, tant législatives qu'exécutives.

Tout en célébrant ces résultats, nous ne pouvons ignorer la préoccupation croissante liée à la participation citoyenne de plus en plus faible lors des votations et élections. C'est pourquoi, en parallèle de cette votation, le groupe socialiste a déposé avec succès lundi dernier une motion visant à lancer une réflexion approfondie au sujet des assemblées citoyennes. Nous affirmons que des réponses innovantes et inclusives

sont nécessaires pour renforcer l'engagement démocratique de nos concitoyen·nes.

Le Parti socialiste du Val-de-Travers reste engagé pour la construction d'une société où chaque voix compte, où les citoyennes et citoyens se sentent pleinement concerné·es par les décisions qui façonnent notre avenir commun. Nous sommes confiant·es qu'avec l'impulsion de Frédéric Mairy et avec la mise en œuvre de nos propositions, notre canton continuera de prospérer dans le cadre d'une démocratie participative.

Parti socialiste du Val-de-Travers

Frédéric Mairy au Conseil d'État

Le résultat de l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'État, qui s'est déroulée dimanche, est désormais connu. Le Vallonnier Frédéric Mairy (PSN) a remporté le siège au premier tour avec 24'750 voix (82,25%).

Le Conseil d'État avait fixé au dimanche 26 novembre la date du premier tour de l'élection complémentaire destinée à repourvoir le siège de Laurent Kurth à la suite de sa démission du gouvernement cantonal annoncée le 30 août dernier. À l'issue du dépouillement dans les 27 communes du canton de Neuchâtel, le socialiste Frédéric Mairy est élu au premier tour

avec la majorité absolue des suffrages exprimés valables. Il a obtenu 24'750 voix, soit 82,25% des suffrages.

Frédéric Mairy a devancé les deux autres candidats en lice : Thomas Wroblevski (liste du vote blanc) qui a enregistré 3258 voix (10,83%) et Jean-Luc Pieren (Parti Fédéraliste Européen) qui a obtenu 2083 voix (6,92%).

Le taux de participation pour cette élection complémentaire au Conseil d'État s'élève à 22,71%.

Le Vallonnier Frédéric Mairy entrera en fonction le 1^{er} mars 2024.

Comm.

Conseil d'État	Frédéric Mairy	Thomas Wroblevski	Jean-Luc Pieren
La Côte-aux-Fées	101	11	11
Les Verrières	94	7	11
Val-de-Travers	2172	166	106
TOTAL	2367	184	128

Cercle scolaire du Val-de-Travers Latitude 21: les élèves ont voté pour le projet Jéthro

La semaine dernière, les élèves de degré 11 du Cercle scolaire du Val-de-Travers devaient choisir, par une votation, le bénéficiaire de l'aide au développement communal. Cette année, un projet d'agroécologie au Burkina Faso a été largement plébiscité.

L'événement scolaire « Latitude 21 » est désormais bien inscrit dans l'agenda de l'École Jean-Jacques Rousseau. Depuis 2011, durant le mois de novembre, les élèves de 11^e année sont amenés à trancher entre deux projets de développement durable soutenus par la Fédération neuchâteloise de coopération au développement, Latitude 21, et préalablement choisis par le Cercle scolaire, afin d'attribuer la somme communale dévolue à l'aide au développement international de 15'000 francs.

Un montant, réduit de 7000 francs par rapport aux précédentes années, en raison d'économies budgétaires, et qui avait failli être rayé tout bonnement du budget, il y a un peu moins d'une année, par le Conseil général et un amendement de l'extrême droite de l'échiquier politique visant à le supprimer. Après un long et âpre débat, ce dernier avait été refusé. Ainsi, cette année, les 11^e années avaient, à nouveau, la responsabilité de départager démocratiquement deux projets.

Large plébiscite

Premier projet, Jéthro, est actif dans 12 villages du Burkina Faso et vise à soutenir 2900 paysans et leurs

familles en proposant différentes formations en agroécologie et agriculture de conservation. Le second, Imbewu, a pour objectif de soutenir des jeunes du township de Walmer, en Afrique du Sud, par le biais de stages, de formations pratiques et théoriques dispensées dans un jardin implanté dans la communauté, dans le but de combattre les inégalités socio-économiques et soutenir une éducation générale de qualité.

Après une matinée où les deux projets ont été présentés aux élèves, ceux-ci avaient la lourde tâche de voter avec un matériel similaire à celui que les citoyens reçoivent avant élections et votations. 127 électeurs et électrices étaient « inscrits ». Le Cercle scolaire a communiqué un taux de participation de 87.4% et 111 bulletins rentrés, dont un invalide. Après le décompte des voix, il s'est avéré que le corps électoral du collège de Longereuse a plébiscité le projet Jéthro par 93 voix contre 16 pour Imbewu et 1 bulletin blanc. Un vote, aussi à portée pédagogique et civique pour la jeunesse, qui, calendrier oblige, a clôturé un automne qui a vu les citoyens se rendre plusieurs fois aux urnes.

Gabriel Risold

Votation du 26 novembre: le peuple n'élira pas le Conseil communal

L'initiative populaire « +de démocratie à Val-de-Travers » proposait une modification du système d'élection du Conseil communal. Celui-ci est élu par l'intermédiaire du Conseil général (lui-même élu par le peuple).

Le texte lancé par l'UDC et Agora proposait que l'exécutif soit désormais élu directement par les citoyens. Ceux-ci ont refusé dimanche dernier cette proposition par 1473 suffrages (57.97%), contre 1068 (42.03%).

À noter que le désintérêt pour la « chose politique » semble se confirmer à travers le taux de participation peu élevé à ce vote qui est de 28.94%.

KVA



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 22 novembre : à 11 h 42 au Mont-de-Buttes, récupération d'hydrocarbures sur la route, en collaboration avec la police neuchâteloise, des agents de sécurité de proximité de Val-de-Travers, le service des ponts et chaussées et le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel.

Vendredi 24 : à 10 h 47 à Fleurier, alarme automatique avec engagement sur place.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Atelier Fil Grande liquidation avant fermeture

L'association atelier Fil, à Couvet, s'éteindra le 31 décembre prochain. C'est pourquoi, samedi 9 décembre, de 9 h à 15 h, elle organise une grande liquidation de ses biens dans une ambiance festive: thé et vin chaud et petites choses à grignoter vous attendent. Chacune et chacun pourra déambuler dans les locaux de l'atelier Fil, rue de la Gare 16, à Couvet, lieux de travail et grenier aussi, pour y dénicher la perle rare: meuble, mercerie, habits, créations maison, décorations de Noël, etc, à emporter de suite ou dans la semaine du 18 décembre.

L'équipe de l'atelier Fil sera présente pour orienter et conseiller les visiteurs, partager un moment de convivialité afin de se dire au revoir dans la bonne humeur et avec reconnaissance pour le soutien immense apporté durant presque 9 ans d'existence. *Comm.*



LETTRES OUVERTES

Élection du Conseil communal par le peuple Le comité interpartis se félicite du rejet de l'initiative

Dimanche 26 novembre, la population de la commune de Val-de-Travers a exprimé clairement sa volonté en rejetant à près de 58% l'initiative pour l'élection du Conseil communal par le peuple. Le comité interpartis contre l'initiative se réjouit de ce résultat.

Ce résultat met en évidence la confiance de la population envers les autorités communales, tant législatives qu'exécutives, démontrant ainsi leur légitimité et la crédibilité de leur action. Le comité tient à exprimer sa gratitude à l'endroit de la population qui a suivi ses recommandations, renforçant ainsi le lien essentiel entre les représentants élus et les citoyens.

Cependant, au-delà de cette victoire, le comité reconnaît l'importance de la problématique persistante de l'implication citoyenne. La tendance à une participation toujours plus faible aux votations et aux élections nécessite une réponse proactive de la part des autorités mais également de la société civile. Le taux de participation anémique lors de cette importante votation (28.94%) illustre d'ailleurs tout le problème.

Toujours convaincu que cette initiative ne résolvait en rien cette problématique, le comité relève que deux motions ont été récemment acceptées par le Conseil général: l'une du groupe POP visant à créer un parlement de jeunes, offrant ainsi une plateforme d'expression et de participation aux générations futures, et l'autre du groupe socialiste afin de lancer une réflexion sur les assemblées citoyennes qui pourrait être un pas positif vers l'engagement civique.

Il est impératif de poursuivre la recherche de solutions innovantes et inclusives pour encourager la participation des citoyennes et des citoyens dans le processus démocratique. Les partis membres du comité interpartis restent engagés à contribuer à ce dialogue continu, favorisant une démo-

cratie vivante et dynamique au sein de la commune de Val-de-Travers.

Finalement, le comité interpartis a pris note qu'une partie de la population (42.03%) a soutenu l'initiative; ces citoyennes et ces citoyens doivent aussi être entendus. C'est là le rôle central des partis politiques qui siègent au sein du Conseil général et qui représentent l'ensemble de la population. À eux d'écouter et de transcrire les besoins, les doutes, les craintes et les souhaits de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

Comité interpartis,
Nicolas Béranek,
Vincent Casaubon,
Florian Dreyer,
Philippe Vaucher

Frédéric Mairy Le soutien de la population est là

Quel est votre sentiment, quelques jours après votre élection, et avez-vous vraiment douté de celle-ci ?

Frédéric Mairy : Très heureux évidemment. Cela fait toujours plaisir de remporter une élection, même quand on est donné comme grand favori, comme l'écrivaient les médias, il y a toujours une petite appréhension et puis on se réjouit de voir les premiers résultats tomber. Donc, je n'ai jamais vraiment douté que cela ne marche pas. J'avais un parti derrière moi et passablement de marques de soutien de divers milieux laissaient entendre que l'élection devait pouvoir être remportée dès le premier tour. Mais, j'étais tout de même content de voir tomber les premiers résultats des communes et se dessiner une tendance assez claire que la majorité absolue devait pouvoir être atteinte. Je suis très content qu'elle l'ait été d'une manière très nette. Cela montre que le soutien de la population est là, malgré un taux de participation qui est effectivement faible. Un soutien assez large qui dépasse les clivages partisans, ce qui me touche aussi. Je suis bien conscient qu'il y a de

nombreux électeurs qui habituellement ne votent pas socialiste et qui là l'ont fait pour garantir une certaine stabilité au sein du gouvernement.

Après dix ans de Conseil communal à Val-de-Travers, est-ce qu'il y a un pincement au cœur à quitter cet exécutif de votre commune « de naissance » ?

FM : Quand on se lance dans une nouvelle aventure, il y a à la fois beaucoup d'impatience et d'enthousiasme, mais on sait aussi ce que l'on laisse derrière soi. J'ai vécu dix très belles années à Val-de-Travers avec une très bonne entente au sein du Conseil communal et des services rattachés à mon dicastère avec lesquels j'ai eu énormément de plaisir à travailler. C'est aussi l'expérience que j'ai acquise durant dix ans qui m'a permis de me présenter et d'être élu au Conseil d'État. Il y aura de très beaux souvenirs derrière moi, mais aussi il y a le sentiment que c'est à travers cette magnifique expérience que je peux occuper cette nouvelle charge.

Propos recueillis par Gabriel Risold

Quelle terre en héritage ?

Cher Monsieur Perret, chères Mesdames et chers Messieurs de Suisse Éole,

Il est à mon sens très confortable pour vous d'applaudir des décisions du Tribunal fédéral lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts financiers bien compris des grosses entreprises électriques dont votre lobby défend les intérêts. Parmi elles, les services

industriels de Genève, qui savent à peine où se situe la Montagne de Buttes, mais s'approprient à la détruire.

Face à une politique qui soutient unilatéralement la mise en œuvre d'un changement de production énergétique, il est évident que la victoire était prévisible ! Pour l'instant, vous avez le vent en poupe ! Félicitations !

On verra dans quelque temps lorsque notre faune, lorsque le seul aigle royal, lorsque nos chauves-souris auront disparu, lorsque nos forêts, pour l'instant lieux de ressourcement, seront devenues des usines à ciel ouvert. Que diront nos descendants ? Quelle terre allons-nous leur laisser en héritage ?

Denyse Hay, Couvet

Bleu de Chine Exposition et concert

Merci à notre public qui est venu nombreux samedi dernier pour le vernissage de notre dernière exposition de l'année !

Ce samedi 2 décembre à 19 h, concert du groupe K-no-P. Il s'agit de Brigitte, Willy et Rémi qui reviennent dans notre espace nous délecter de leur musique. Harmonie vocale, guitares et percussion nous inviteront à voyager à travers le temps, entre nostalgie et contemporanéité. Réservation souhaitée, entrée libre, chapeau à la sortie.

Vous pouvez aussi profiter de découvrir notre exposition, internationale et féminine : Eva Recordon (peinture et collage), Joss (photo),

Walli Keppner (céramique) et Caterina Grimaldi (céramique).

Au plaisir de partager un riche moment avec vous !



Les galeristes, Adriana et Philippe Ioset

Super Chœur Au Taquet Concerts de l'Avent

Noël arrive à grands pas et nous sommes ravis de vous inviter à nos concerts de l'Avent, durant lesquels vous pourrez percevoir les secrets de notre mystérieuse boule à neige. Celle-ci renferme en effet les titres des morceaux qui seront interprétés. Comme d'habitude, le Super Chœur Au Taquet (SCAT) présentera un répertoire mêlant tubes pop/rock francophones et anglophones des dernières décennies et chants traditionnels du monde entier, dont un chant de Noël en patois des montagnes neuchâteloises.

En première partie, la Chorale Ton sur Ton (concert du 9 décembre) et le Chœur de l'Amitié de Fleurier (concert du 10 décembre) chauffe-

ront le public ! Tout ce petit monde sera accompagné à l'accordéon par Ariane Franceschi.

À l'issue du concert, le public est invité à venir partager un verre de thé ou de vin chaud.

Samedi 9 décembre au temple de Saint-Blaise à 20 h, avec la Chorale Ton sur Ton en première partie.

Dimanche 10 décembre au temple de Môtiers, à 17 h, avec le Chœur de l'Amitié de Fleurier en première partie.

Entrée libre, collecte www.superchoeurataquet.ch.



Louis Soutter, le sis-mographe de l'âme

Mercredi 6 décembre à 14 h 30, au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Michel Layaz, écrivain.

Aujourd'hui mondialement reconnus, les dessins et les peintures de Louis Soutter (1871-1942) n'ont été remarqués de son vivant que par un cercle restreint de connaisseurs, parmi lesquels Le Corbusier ou Jean Giono. Formé à la peinture académique, violoniste talentueux, marié à une riche Américaine, puis directeur de l'école des beaux-arts de Colorado Springs, Soutter mène pourtant, dès 1902, une vie d'errance jusqu'à son internement forcé à l'âge de 52 ans dans un asile pour vieillards du Jura suisse. C'est là qu'il parvient à donner forme à l'une des œuvres les plus inclassables de l'histoire de l'art.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de Fr. 10.- sera demandée aux non-membres.

Comm.

Présentation et signature du livre de Martial Leiter « Autour d'Elsa (dans les bois) »

Le comité d'organisation d'Art Môtiers 2021, sous la direction particulière de Thierry Bezzola et Jacques Haldi, a proposé à Martial Leiter, artiste et dessinateur du Val-de-Travers, de réaliser un ouvrage présentant l'ensemble de son travail préparatoire pour son installation « dans les bois » réalisée pour l'édition 2021.

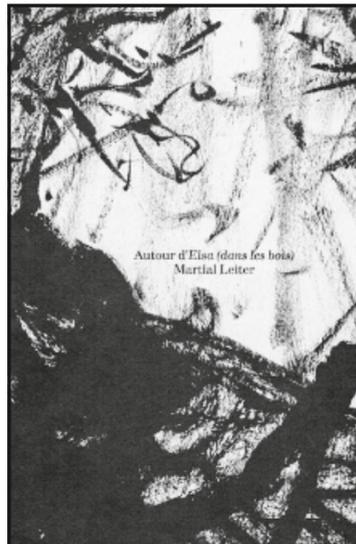
Textes, dessins à l'encre de Chine, au crayon et photographies parlent de son scarabée géant présenté sous tous les angles et par tous les temps. La sculpture a été la réalisation d'Olivier Sidler qui a dialogué de façon permanente avec Martial Leiter.

Une édition singulière qui met en lumière le travail de cet artiste de Fleurier et qui permet de comprendre, à partir d'une seule œuvre, son investissement dans cette réalisation in situ.

Martial Leiter sera présent le samedi 9 décembre au Kiosque à

Couvet, Grand'Rue 4, de 10 h à 12 h, pour la signature de son ouvrage.

Le comité d'Art Môtiers sera présent et se fera un plaisir d'offrir une verrée pour fêter l'événement.



Comm.

Buttes: cortège aux flambeaux pour la Saint-Nicolas

Le bon saint Nicolas passera par Buttes le mercredi 6 décembre prochain pour le traditionnel cortège aux flambeaux de Clairval.

Accompagné de son Père Fouettard, le cortège se mettra en marche à 17 h 17 depuis la place de la Cloche sur la rue Vy Saulnier et se rendra à l'EMS Clairval où la soupe aux pois et du thé à la cannelle seront offerts à la population.

À Clairval, les enfants pourront chanter ou raconter une histoire à saint Nicolas et recevront un petit présent gourmand de sa part.

Saint Nicolas et le Père Fouettard vous espèrent nombreuses et nombreux, petits et grands, pour venir chanter ou raconter une poésie.

Comm.



Le garçon et le héron

De Hayao Miyazaki, historique, animation, drame, aventure, avec Gavril Darteville, Soma Santoki, Padrig Vion...



Après la disparition de sa mère dans un incendie, Mahito, un jeune garçon de 11 ans, doit quitter Tokyo pour partir vivre à la campagne dans le village où elle a grandi. Il s'installe avec son père dans un vieux manoir situé sur un immense domaine où il rencontre un héron cendré qui devient petit à petit son guide et l'aide au fil de ses découvertes et questionnements à comprendre le monde qui l'entoure et percer les mystères de la vie.

Comme par magie

De Christophe Barratier, comédie, avec Kev Adams, Gérard Jugnot, Claire Chust...



Victor, jeune magicien en pleine ascension, élève seul sa fille Lison. C'est sans compter Jacques, son fantasque beau-père, qui se mêle contre son avis de l'éducation de la petite. Un tandem improbable qui aura pour arbitre Nina, l'amie d'enfance de Victor, au caractère bien trempé.

Les Trolls 3

De Tim Heitz et Walt Dohrn, animation, aventure, comédie, famille, action, avec Vita, Anna Kendrick, Matt Pokora...



Après deux films à se tourner autour pour finalement tomber dans les bras l'un de l'autre, Poppy et Branch sont officiellement en couple (#broppy)! Alors qu'ils n'ont plus de secrets l'un pour l'autre, Poppy fait une découverte incroyable relative au passé de Branch. À l'époque, avec ses quatre frères, Floyd, John Dory, Spruce et Clay, ils formaient le Boys Band le plus en vogue du moment, les BroZone. Alors qu'il n'était qu'un enfant, le groupe s'est séparé, tout comme la famille, et depuis Branch n'a jamais revu ses frères.

Mais quand Floyd, l'aîné de la fratrie, est enlevé par les pires crapules des stars de la Pop, Velvet et Veneer, qui en veulent à son talent musical, Branch et Poppy vont se lancer dans une aventure poignante et bouleversante afin de réunir les frères ennemis et sauver Floyd d'un sort encore plus funeste que celui de vivre dans les oubliettes de la pop culture.

Opéra: Don Quichotte

De Tran Anh Hung, drame, historique, romance, avec Juliette Binoche, Benoît Magimel, Emmanuel Salinger...



Le dernier opéra de Jules Massenet, créé en 1910 pour la basse russe Chaliapine, est de retour sur la scène de Bastille où il n'a plus été donné depuis plus de 20 ans. Du roman foisonnant de Cervantès, le compositeur n'a gardé que quelques épisodes emblématiques : l'amour de Don Quichotte pour Dulcinée, son esprit chevaleresque qui le conduit à poursuivre des brigands pour récupérer le collier de la belle, son combat contre les moulins à vent et sa mort auprès de son serviteur Sancho Pança. Se glissant dans cette musique raffinée et émouvante, la nouvelle production du metteur en scène Damiano Michieletto s'attache à révéler la poésie de Don Quichotte, mais aussi sa souffrance. Celle d'un homme profondément seul, hanté par ses souvenirs.

À vos agendas!

► Le spectacle de la FSG Noiraigue, dont une partie du bénéfice reviendra au Téléthon, samedi 9 décembre dès 17 h à la salle de gymnastique.

► Les portes ouvertes des Échanges scolaires aux Bayards, samedi 9 et dimanche 10 décembre, avec entre autres marché de Noël, expo de photos et peintures, atelier d'origamis.

► Dimanche 10 décembre, le concert de l'Avent du club des accordéonistes Areusia-Aurore, sous la direction de Naomi Sanchez, à la Chapelle aux Concerts à Couvet, à 17 heures.



À ne pas manquer non plus

► Les soirées de gym de la FSG Couvet, demain vendredi et samedi, à la salle de spectacles, avec pour thème « La FSG à travers les âges ». Portes 19 h 15, rideau 20 heures.

► Le spectacle qui se moque avec humour du monde de l'entreprise (par le Collectif moitié moitié), que le Groupe théâtral des Mascarons accueille, samedi à 20 h à Môtiers.

► Le marché de Noël de Noiraigue, dimanche (rue de l'Areuse 1A), de 10 h à 17 heures.

► Le concert annuel de la société de musique l'Avenir de La Brévine, dimanche à 10 h 30 au temple du village.



SPONSORS OR

L B G
GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS



Revêtements bitumineux, pavages, gravillonnages, maçonnerie, aménagements extérieurs, terrassements, chemins forestiers, travaux lacustres, carrières: LBG SA est le partenaire à la mesure de vos exigences.

LBG SA
Rue Centrale 3 • 2112 Môtiers
T 032 863 24 04 • F 032 863 14 25
contact@lbg-sa.ch • www.lbg-sa.ch

garages hotz S.à.
Tél. 032 864 61 61 2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA
Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch




SPONSORS ARGENT

PEUGEOT



BUCHS FRÈRES SA

Fabrication de fenêtres Bois, bois-métal, pvc Porte d'entrée Menuiserie
Charpente Couverture Façades Scierie

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch • www.buchs-freres.ch

VB CONSTRUCTION
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT

2112 MÔTIERS - 078 602 52 08
www.vbconstruction.ch
contact@vbconstruction.ch

S. Pinto
Sàrl
Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 | 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 | F. 032 863 20 94
info@spinto.ch | www.spinto.ch

Championnat de hockey sur glace - 1^{re} ligue

Sa 2 décembre 20 h 30

FLEURIER

reçoit

FORWARD-MORGES

Me 6 décembre 20 h 30

FLEURIER

reçoit

UNIVERSITÉ NE

Centre de sports de glace à Fleurier

Championnat de 3^e ligue

Ve 1^{er} décembre 20 h 15

FLEURIER II

reçoit

TRAMELAN

Sa 9 décembre 20 h

FLEURIER II

reçoit

COURTÉTELLE

U20-A

dimanche 10 décembre à 17 h

FLEURIER - UNIVERSITÉ NE

U17-A

samedi 2 décembre à 12 h

FLEURIER - SENSEE-FUTURE

U15-TOP

dimanche 3 décembre à 12 h

FLEURIER - LES GRIFFONS

SPONSORS BRONZE



Installations à courant fort et à courant faible
Photovoltaïque - Bornes de recharge pour véhicules électriques



Rue du Pré 20 - 2114 Fleurier
+41 32 861 55 55 - info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte

Grand-Rue 9

2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

www.mobiliere.ch



Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux

Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe

Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier

Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33

bezencon.boissons@bluemail.ch

FASEL
& Fils SA

ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32

www.fasel-echafaudage.ch

COURSE A PIED



Neige sur le versant, pavés glissants

La 28^e édition de la Course des pavés a eu lieu le 25 novembre à La Neuveville. Certains ont choisi le format court, disputé sous forme de contre-la-montre sur un circuit de 7.5 kilomètres pendant que d'autres se sont élancés sur les 24 bornes, et les 800 mètres de dénivelé positif, du trail de 7 Lieues. Quelque 380 coureurs et 120 coureuses ont opté pour la seconde option. Demian Schaedler (1 h 37) et Linda Muther (1 h 56) ont été les plus rapides. Côté vallonnien, Aleix Toda Mas a pris le 5^e rang (1 h 41), Stéphane Pittet la 114^e position (2 h 13), Bernard Tüller la 153^e place (2 h 20) et Joffrey Boursier a choisi le joli nombre 222 (2 h 30). Max Boegli est arrivé trois minutes plus tard (241^e) et Damien Chapatte a concédé douze tours d'horloge (286^e). Gabriel Uelligger n'est juste pas passé sous la barre des 2 h 45 (2 h 46, 304^e).

Trois Vallonnières face au chrono

La Fleurisane Ophélie Jeanneret (2 h 46, 64^e) et la Fée Petra Gonçalves (3 h 13, 114^e) sont les deux seules

représentantes du Val-de-Travers à avoir défié le terrain piégeux du trail. Près de 200 femmes ont privilégié le parcours urbain du contre-la-montre. La victoire est revenue à la Fribourgeoise Audrey Werro en 27'50. Une autre Fée, Silvana Ferrari, a terminé au 75^e rang (40'22), soit 37 secondes de mieux que la Traversine Natalie Machado Rua (40'59, 84^e). Valérie Baumann a franchi la ligne un peu plus loin dans la hiérarchie (45'13, 131^e).

Ça marche aussi à La Neuveville

Chez les hommes, c'est le Neuchâtelois Mirko Ratano qui a affolé le mieux le chrono en 24'34. Il a devancé 233 autres athlètes. Aucun Vallonnien n'a tenté sa chance sur cette distance. Pour être complet, n'oublions pas Kelian Descombes qui a terminé 15^e de la course des garçons de 4 à 5 ans ainsi que les « marcheuses » Sonia Pittet et Céline Racine qui ont bouclé 8.5 kilomètres en 1 h 03 (300 mètres de dénivelé positif). La Covassonne Salomé Gragoso Pinto en a fini avec ce tracé en 1 h 18.

École suisse de ski Les Rasses-La Robella

Les sommets blanchissent. Les joies de l'hiver et de ses paysages magnifiques se dessinent à l'approche de décembre.

Ski alpin, de fond, snowboard, rando, biathlon laser, voilà les activités que propose l'École suisse de ski Les Rasses-La Robella.

Les deux institutions, enfin regroupées, peuvent ainsi garantir la neige et les compétences avec le label École suisse ; son directeur Daniel Juvet est un enfant du Vallon et vous aurez tout loisir, si les conditions d'enneigement le permettent, de pratiquer des activités sur les deux domaines skiabiles, Chasseron Nord, La Robella et Balcon du Jura, Les Rasses.

Pour apprendre, se perfectionner, découvrir, se divertir, plein de bonnes raisons de s'offrir, sous la conduite de moniteurs et professeurs de ski, les plaisirs de l'hiver avec un encadrement optimal dans un décor somptueux.

Quant au label qualité, tout ce beau monde a perfectionné cet automne les techniques actuelles



pour les enseigner aux plus petits dès 5 ans, comme aux jeunes et moins jeunes qui désirent progresser ou simplement se remettre aux sports de neige.

Possibilité d'activités plus ludiques, randos en terre nature ou balades accompagnées, vous découvrirez sur le site l'essentiel pour réussir votre prochaine saison hivernale. On vous attend !

Et si l'envie de montrer vos compétences techniques et pédagogiques vous anime, sachez encore que l'École de ski cherche quelques moniteurs ou assistants d'école pour compléter son équipe.

Renseignements : 079 121 58 58, www.ess-stecroixlesrasses.ch, booking@ess-stecroixlesrasses.ch (voir annonce en page 6).

Comm. : AL

BOXE



Attention, changements frappants!

Cela fait 10 ans que le boxing club Val-de-Travers a trouvé pied à terre à la rue des Moulins à Couvet. Ses 200 mètres carrés de surface d'entraînement ont vue sur l'ancien site Dubied. Le décor brut colle à l'image du noble art. Mais fonctionnellement parlant, la salle était un peu trop brute quand même. Humidité, manque de vestiaire et espace compartimenté faisaient suffoquer les aspirants au ring. Le club a donc décidé de prendre les choses en main.



Le président du boxing club Val-de-Travers Stéphane Berger n'a pas pour habitude de rester dans les cordes bien longtemps. Le voici dans « son nouvel écrin ».

Lorsque l'on entre dans la salle d'entraînement du boxing club Val-de-Travers, il y a quelque chose qui frappe immédiatement. « Je sais, c'est le froid ! Il n'y a pas encore de chauffage mais il devrait être installé d'ici une quinzaine de jours », répond en un éclair le président Stéphane Berger. Non, je ne pensais pas à cela Stéphane. « Ah oui, je vois. Tu parles des deux vestiaires installés juste à l'entrée de la salle. C'est quand même mieux que les vieux bancs que nous avions avant, non ? »

Tai-chi, pilates et self-défense

Oui... mais non ! Ce n'est toujours pas ce à quoi je pensais. Ce qui frappe flotte dans l'air. Non Stéphane, je ne parle pas des sacs de frappe qui pendent de tout leur poids à de jolies poutres en bois. Je pense à l'odeur de peinture fraîche qui imprègne

les lieux. « Ah effectivement, tous les murs ont été repeints mais ce n'est pas très frais. Les principaux travaux ont eu lieu au mois de mai. Nous avons apporté passablement de changements pour rendre la salle plus fonctionnelle. » Plus accueillante aussi... En plus de la boxe et du light-contact, des cours de tai-chi, de pilates et de self-défense sont maintenant distillés.



Espace et fonctionnalité sont les maîtres-mots de la nouvelle salle.

Casser les murs pour ouvrir l'espace

« Le plus important était de casser quelques murs pour ouvrir l'espace et l'optimiser au maximum. » Ah oui, c'est frappant ! Ces aménagements donnent l'impression que l'endroit a été agrandi. « Grâce à eux, nous avons pu augmenter le nombre de personnes aux entraînements. On tourne actuellement autour de 22 à 27 membres. » Du coup, les quatre sacs de frappe disposés en fond de salle ont vu triple. « Nous en avons quatorze désormais », rapporte Stéphane Berger. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'investissement du propriétaire et de quelques sponsors.

Hors de ses murs le 9 décembre pour son 2^e meeting de boxe

La commune de Val-de-Travers a aussi participé à cet effort collectif. Le club n'aura donc pas à se chercher un nouveau local sportif. Pourtant, il va malgré tout sortir de ses murs le 9 décembre prochain. « Après notre bon premier meeting de boxe olympique en décembre 2022, on remet ça cette année avec 12 combats sur fond d'affrontement entre la Suisse et la France. » Si le concept et le lieu restent inchangés (espaceVal), la taille de la soirée évolue ! « Nous étions un peu à l'étroit dans une seule salle de gym alors nous en louerons deux cette fois-ci. » Et ça, c'est un changement frappant !

Kevin Vaucher

Flamboyance verrissanne sur les planches!



Faire étalage de capacités sportives tout en réalisant des scènes qui racontent une histoire. Cet équilibre a été parfaitement trouvé par la FSG Les Verrières.

Ce vendredi soir-là, les premiers flocons de l'année tombent sur Les Verrières et une foule massive entre à grosses poignées dans la salle de spectacles du village. Le Courrier s'y faufile. Ce n'est pas le froid qui pousse les gens à l'intérieur mais la première des deux soirées de gym de la FSG Les Verrières. C'est à chaque fois du grand spectacle et il faut bien deux soirées pour contenter tout le monde. Quelque 450 spectateurs y ont assisté cette année.



Le « coup du lapin », revisité par les magiciens et les magiciennes des Verrières.

107 gymnastes déployés

La foule compacte fait rapidement monter la température. Le premier coup de théâtre intervient dès le début du show avec un trampoline et des matelas installés directement dans « la fosse », au plus près du

public. Cela part fort et cela ne va plus s'arrêter. 107 gymnastes, issus des six groupes de la société (de la babygym jusqu'aux adultes) se succèdent sur scène. Comme chaque année, la FSG Les Verrières a mis le paquet sur les décors et les costumes pour proposer un spectacle complet. Le talent des « artistes » fait le reste.

« On n'est jamais déçu »

Après une première salve d'acrobaties, le train de la « FSG Circus » entre sur scène. À peine est-il reparti qu'une jeune fille s'envole littéralement dans les airs, agrippée à un tas de ballons rouges et noirs. « Je viens de Neuchâtel pour voir ce spectacle et on n'est jamais déçu », nous glisse notre voisine du soir. Coup de folie après coup de génie, les numéros s'enchaînent. Une dizaine de petits assistants, accompagnés de leurs assistantes... et de quelques lapins, ont terminé de chauffer la salle à blanc. Une dernière pirouette, sous forme d'ombres chinoises humaines, et on pouvait se laisser glisser sur la neige pour rentrer chez nous avec cette envie que cela recommence très vite et de façon toujours aussi flamboyante ! Et plus encore ?

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE 3^E LIGUE



La « deux » reste blottie dans son trou !



Michael Derendinger se joue de la défense franc-montagnarde. Une scène que l'on a souvent vue samedi soir. Mais ce travail offensif n'a pas été récompensé à sa juste valeur.

Les étoiles du Courrier : *Jean-neret **Aeschlimann ***Langenegger

Avant la rencontre de samedi soir contre la deuxième équipe de Franches-Montagnes, le CP Fleurier II tirait un constat contrasté de cette première moitié de saison. Remarque de l'équipe elle-même : « Peut mieux faire ! Heureusement pour nous, il y a encore une autre moitié de championnat pour remonter du trou dans lequel nous avons sauté à pieds joints. »

La consistance est là, il manque le liant

La rencontre du week-end écoulé a parfaitement mis en exergue le constat mitigé que le jeu fleurisien inspire. C'est loin d'être mauvais, les joueurs de Michel Gander se créent passablement d'occasions mais il manque toujours quelque chose. Il y a de la consistance mais il manque du liant pour donner une cohérence entre le jeu offensif et le jeu défensif. La « deux » cherche souvent à se compliquer la vie alors que deux ou trois schémas de jeu simples, appliqués par tous, pourraient facilement gommer les moments un peu brouillons qui polluent leurs matches.

Kevin Vaucher

Saisir l'échelle à portée de main

Un tir de la ligne bleue, un joueur qui passe devant le gardien pour masquer l'envoi et c'est but. C'est simple et c'est ce que les « jaune et noir » ont fait via l'intermédiaire de Félicien Sausser pour ouvrir le score par exemple. Mais dans le même temps, les Fleurisants ont aussi été « capables » d'offrir un but à leurs adversaires en évoluant pourtant à 5 contre 4 et de faire cadeau d'un penalty aux Francs-Montagnards qui ne se sont pas fait prier pour en profiter allégrement. Bref vous l'avez compris, l'inconstance vallonnaise ne permet pas d'imaginer un retour à la surface dans l'immédiat. Mais l'échelle semble à portée de main.

3^E LIGUE

Fleurier – Franches-Montagnes 2-5 (2-2, 0-1, 0-2). Buts : Sausser, Dubois-dit-Consandier.

1. Franches-Mont.	11	11	0	0	82	: 34	33	
2. Les Enfers-Mont.	11	9	0	2	69	: 32	27	
3. Bassecourt	11	7	1	2	51	: 44	24	
4. Les Pts-de-Martel	11	6	1	0	4	57	: 31	20
5. Corgémont	11	6	0	1	4	48	: 39	19
6. Tavannes	10	3	2	1	4	46	: 48	14
7. Moutier II	11	4	0	1	6	41	: 59	13
8. Star Chx-de-Fonds	11	4	0	0	7	54	: 49	12
9. Courtételle	10	3	1	0	6	50	: 67	11
10. Fleurier	11	3	1	0	7	37	: 48	11
11. Val-de-Ruz	11	2	0	2	7	33	: 55	8
12. Tramelan	11	1	0	0	10	20	: 82	3

HOCKEY



1^{RE} LIGUE

Saastal – Fleurier 5-4 (0-1, 3-0, 2-3). Buts : Vermot-Petit-Outhenin, Fuchs, Pipoz, Pecaut Q.

1. Sion	10	6	3	0	1	46	: 24	24
2. Prilly B. Panthers	9	7	0	0	2	39	: 24	21
3. Wiki-Münsingen	10	6	1	0	3	55	: 26	20
4. Saastal	10	6	0	2	2	38	: 35	20
5. Université NE	11	5	0	0	6	36	: 33	15
6. Forward Morges	10	4	1	0	5	28	: 29	14
7. Tramelan	10	4	0	2	4	28	: 34	14
8. Vallée de Joux	10	4	0	1	5	25	: 35	13
9. Adelboden	10	3	1	2	4	29	: 31	13
10. Sarine-Fribourg	10	3	0	0	7	31	: 49	9
11. Fleurier	10	3	0	0	7	24	: 37	9
12. Interlaken	10	2	1	0	7	24	: 46	8

ÉQUIPE FÉMININE

Fleurier – Meyrin 6-0 (1-0, 4-0, 1-0). Buts : Giroud, Grosrenaud, Messerli, Hostettler, Aeby, Robert.

1. Lausanne	7	6	0	1	0	73	: 6	19
2. Meyrin	7	4	0	0	3	36	: 24	12
3. Fleurier	4	2	1	0	1	20	: 10	8
4. Monthey-Chablais	6	2	0	0	4	16	: 43	6
5. Prilly-Lausanne	6	0	0	0	6	6	: 68	0

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Fleurier – Delémont-Vallée 8-0.

U15-TOP : Sierre – Fleurier 2-0.

U13-TOP : Fleurier – Tramelan 12-2.

BOXE



Michèle Vaucher est championne suisse

Ce week-end, deux membres du boxing-club Val-de-Travers avaient rendez-vous avec les finales suisses de light-contact. Les deux représentants du Vallon n'ont pas perdu leur temps ni leur déplacement à Vernier. Michèle Vaucher est devenue la nouvelle championne de Suisse dans sa catégorie pendant que Gérald Jacquet décrochait le grade de vice-champion national. Les premiers bons effets de la salle de boxe rénovée dernièrement peut-être ? (voir notre article en page 14).



La championne de Suisse Michèle Vaucher.

Saison hivernale 2023/2024 Le Giron jurassien, c'est de la dynamite !

Le Giron jurassien des clubs de sports de neige a profité du mois de novembre neigeux pour présenter ses équipes et ses ambitions pour la saison qui arrive. Entre découverte, plaisir et compétition, il sera sur toutes les pentes et promet un hiver dynamique en nordique comme en alpin ! Les Bréviniers Ethan Pellaton (groupe U16 performance) et Lisa Pellaton (équipe junior) font partie des cadres du Giron jurassien et ils tenteront de franchir un nouveau cap dans leur progression.



Pur produit du Giron jurassien, Ilian Pittier a aujourd'hui intégré le cadre B de Swiss-Ski. Derrière lui, beaucoup veulent prendre sa trace. © Stephan Bögli

Avec Didier Cuche à la présidence du Giron jurassien (GJ), pas étonnant que ce soit de la dynamite ! Cet hiver s'annonce chargé avec des compétitions aussi bien pour les écoliers (Sunrise Snow Days, Coupe Didier Cuche,...) que pour les jeunes compétiteurs et licenciés (Ragusa Ski Cup) ainsi que pour les « simples amateurs » (Viteos Ski Tour). « C'est avec fierté et impatience que nous lançons cette nouvelle saison. Nous alignons des athlètes à tous les niveaux, aussi bien en alpin qu'en nordique. Les ambitions sont élevées », plante le président.

Label « centre régional de performance »

Offrir un cadre aux jeunes sportifs de la région, qui souhaitent aller titiller leurs rêves et le haut niveau, tout en proposant un environnement d'épanouissement personnel et sportif aux non-licenciés, voilà une des raisons d'être du Giron jurassien depuis 1909. Forte de ses 3000 membres, c'est l'une des douze associations régionales reconnues par Swiss-Ski qui vient par ailleurs de lui attribuer définitivement le label « centre régional de performance ». « C'est une belle récompense et nous espérons que le travail de nos bénévoles sera aussi valorisé grâce à une belle saison hivernale. »

Le nordique Ethan Pellaton

Si la météo veut bien permettre la bonne tenue du calendrier des sports

d'hiver 2023/2024, tout semble sur les bons rails pour que les résultats tombent comme des flocons. L'optimisme est notamment de rigueur pour les jeunes de moins de 16 ans, regroupés dans les centres régionaux de performance alpin et nordique. Cette saison, neuf sportifs âgés de 11 à 16 ans bénéficient de cette structure au niveau du cadre alpin. Cinq autres ont intégré les rangs des juniors. Du côté du nordique, huit sportifs âgés de 12 à 16 ans en font partie. Ethan Pellaton (né en 2009) est de ceux-là.

Compétitions internationales en ligne de mire

Grâce à un partenariat avec le collège des Crêtets à La Chaux-de-Fonds, ils profitent d'une structure optimale pour le développement de leurs capacités sportives tout en bénéficiant d'un soutien scolaire hebdomadaire spécifique. Accessible en transports publics depuis tout l'Arc jurassien, ce collège a la spécificité de se situer à proximité de centres de ski nordique. Quatre autres athlètes font partie du groupe juniors dont la Brévinère Lisa Pellaton (née en 2006). Tous ces jeunes ambitionnent sûrement de suivre le chemin tracé par Ilian Pittier dont le travail et l'investissement lui ont ouvert le cadre B de Swiss-Ski. Il s'élance régulièrement en compétitions internationales aujourd'hui.

Comm - KVA

HOCKEY SUR GLACE



U11-2: 2 matches gagnés et 1 match perdu au tournoi de Tramelan. Contre Tramelan 12-2, contre Delémont 7-3 et 4-5 contre La Chaux-de-Fonds.

Pour vos textes rédactionnels,
merci de nous faire parvenir
vos communiqués avant lundi midi.

redac@courrierhebdo.ch

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

À LOUER
à NOIRAIGUE
Rue Leuba 4
3 pièces
Situé au 2^e étage.
Avec balcon, galetas
et cave.
Loyer **Fr. 780**
Charges comprises
Tél. 079 203 79 26

Thiébaud Frères
Buttes
À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-
Livraison possible
sur demande.
Tél. 079 449 43 44

Saison de la taille - Soins aux arbres
Abattage - Toutes plantations
Fleurier • 032 861 16 95



Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl
Création et entretien de jardin

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
CARRELAGE
Faïence - Mosaïque - Dallage
Pierre naturelle - etc...
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

IMMOBILIER

Entreprise en bâtiment



YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

P. SIMONIN & FILS Sàrl
FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51
Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

APPAREILS Ménagers Marechal
Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03

SEVT

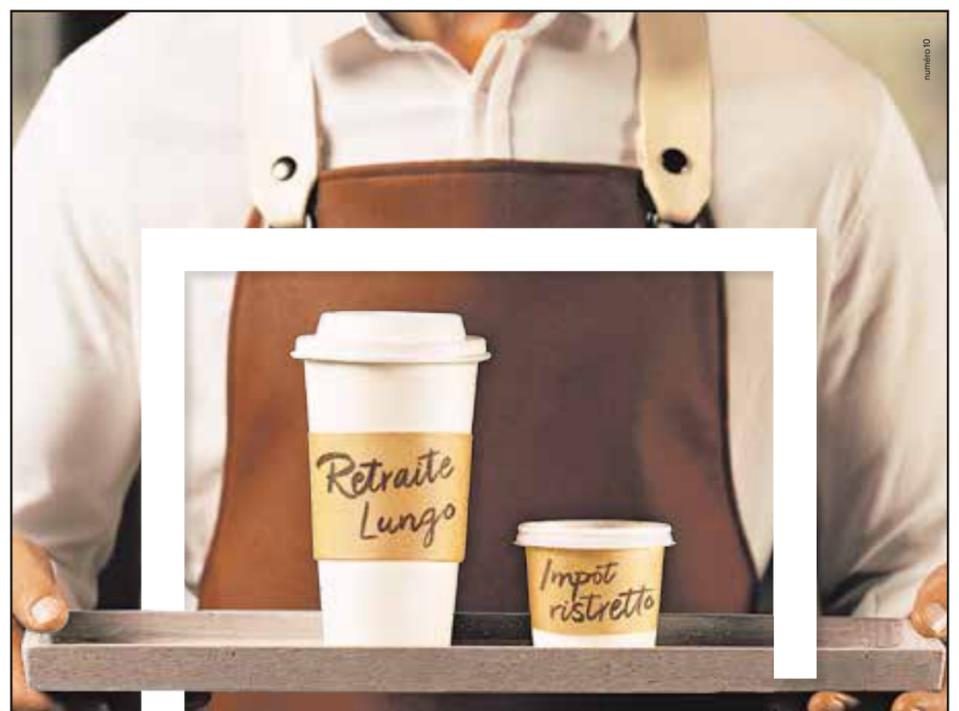
- ÉLECTRICITÉ
- DÉPANNAGES
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER
- PHOTOVOLTAÏQUE
- BORNES DE RECHARGE

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques !
www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24



SAUTER DANS LES FLAQUES
C'EST RIGOLO...
Protégez votre maison contre le ruissellement avec le soutien de l'ECAP.

MAIS PAS DANS MA MAISON!
Plus d'information sur www.pasdansmamaison.ch

ÉPARGNE 3A
Bon pour vos impôts et votre retraite.
bcn.ch/epargne3

